

ENQUÊTE

MARDI 11 JUIN 2013
NUMÉRO 599

100F

www.enqueteplus.com

AVAL DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCEAO

Le Sénégal cherche 172 milliards Cfa

► Le gisement d'or de Goulouma à Teranga Gold Corp.

REPORTAGE - QUARTIER YAKH DJEUF

La zawiya interdite
d'El Hadji Malick Sy ^{P.7}



EXPLOSION DU GRÉ À GRÉ

De 13 à 33 milliards
entre 2008 et 2012 ^{P.2}

GUILLAUME SORO - IDRISSE SECK

Une rencontre toute discrète



DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

La dissolution plane
sur les 4C à Sangalkam ^{P.3}

MANDAT DU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés face à leurs
responsabilités ^{P.3}



P.2

DETTE

Le Sénégal va emprunter 172 milliards sur la BRVM

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui s'est réuni la semaine dernière a autorisé le gouvernement du Sénégal à émettre sur le marché financier régional (BRVM) un emprunt obligataire en monnaie locale de 172 milliards F Cfa. L'information est donnée par Thiémoko Meyliet Koné, gouverneur de la BCEAO et président du CPM qui a déclaré : "Cette décision traduit la volonté du Comité de Politique Monétaire d'accompagner les États dans la réalisation de leurs

objectifs en matière d'investissements dans les infrastructures socio-économiques de base". L'année dernière, un Programme triennal d'investissements publics (PTIP) 2013-2015 d'un montant de 3 090 milliards F Cfa avait été adopté par les députés sénégalais afin de soutenir la croissance économique. L'État sénégalais contribuerait au financement du PTIP à hauteur de 53,2% tandis que les partenaires au développement apportent un appui financier à hauteur de 46,8%.

Amadou Kane, ministre de l'Economie et des Finances, avait indiqué que 2 851 milliards F Cfa

sont déjà mobilisés tandis que 222 milliards (338 millions €) étaient en cours de négociation.

Selon le FMI, le ratio dette publique/PIB du Sénégal en 2012 est estimé à 46%, largement en dessous du seuil de 70% fixé par le dispositif de surveillance régionale de l'UEMOA.

Une grande partie de la dette publique du Sénégal a été contractée sous forme d'emprunt concessionnel auprès de la Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI et d'autres bailleurs bilatéraux comme la France, le Koweït, la Chine et l'Arabie Saoudite. ■

Or : Teranga Gold Corp met la main sur le gisement de Goulouma

Teranga Gold Corporation est en passe d'acquérir 43,5% des intérêts du Oromin Joint-Venture Group (OJVG), propriétaire d'une licence minière à quelques encablures de la mine aurifère de Sabodala au Sénégal. La licence porte sur le projet de mine à ciel ouvert de Golouma qui dispose de 1 445 000 onces d'or avec des réserves de 21 889 000 tonnes à une teneur de 2,05 g/t, nous apprend Ecofin. Teranga détient déjà 13,6% des actions en circulation d'Oromin mais a décidé d'acquérir cette société en offrant d'acheter toutes les actions ordinaires en circulation en proposant 80 millions de ses actions ordinaires aux actionnaires d'Oromin. "Notre offre donne une valeur significative et immédiate aux parts des actionnaires de Oromin et l'opportunité de participer au développement du gisement de OJVG", a commenté Alan R. Hill, président exécutif de Teranga.

Marchés gré à gré : De 13 milliards en 2008 à 33 milliards en 2012

Les décisions dans les recours adressés à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) sont passées de 13 au 2e trimestre de 2008 à 54 au 4e trimestre de 2012, soit une moyenne de 40 décisions rendues par trimestre. C'est ce que fait savoir la Revue des marchés publics n°14 de l'ARMP publiée en juin. Dans la publication, qui passe trimestriellement, le responsable à la Direction de la statistique et de la documentation de l'ARMP, Ousseynou Sow, a aussi fait le point l'évolution des marchés passés ; lesquels sont établis à 75 milliards au 2e trimestre de 2008 contre 207 milliards au 4e trimestre de 2012, soit en moyenne 82 milliards par trimestre. "Un repli a été noté au 4e trimestre de 2010 aussi bien pour les décisions rendues par le CRD (Comité de règlement des différends) et les marchés passés du fait de la faiblesse du volume et du nombre des marchés passés". En outre, note le magazine, les marchés passés par entente directe ont connu également "le même rythme de progression, passant de 13 milliards au 2e trimestre de 2008 à 33 milliards au 4e trimestre de 2012. Le pourcentage des marchés passés par entente directe au 3e trimestre de 2011 est de 47% constitué princi-

palement des dépenses liées à l'acquisition de combustible pour la SENELEC et des marchés de travaux". L'on note que 53% des marchés sont passés par appel à la concurrence au 3e trimestre de l'année 2011 représentant au total 393 marchés pour un montant global de 110 804 841 362 F Cfa. Par ailleurs, le magistrat Malick Lamotte apporte son expertise dans ce numéro et donne un éclairage sur les infractions des marchés publics, les délits susceptibles d'être commis par les Autorités contractantes ainsi que par les candidats et titulaires des marchés.

Touba : Marième Faye Sall reçue par le khalife

Tous les chemins mènent décidément à Touba. Après la ronde des politiciens, le première dame Marième Faye Sall s'est rendue hier dans la capitale du mouridisme où elle a rencontré le khalife général des mourides. Une audience au cours de laquelle l'épouse du Président Sall a demandé des prières au guide des mourides. Qui lui a rétorqué après qu'il priera pour le chef de l'Etat tant qu'il sera là pour les plus démunis. Un discours récurrent chez Serigne Cheikh Maty Lèye Mbacké qui avait commencé au lendemain de l'élection du successeur d'Abdoulaye Wade.

Locales : La révision des listes prorogée jusqu'au 14 août

Annoncée le vendredi 7 juin dernier à l'issue d'une rencontre entre le ministre de l'Intérieur et les partis politiques, la prorogation de la date de clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales a été officialisée hier. Ainsi, par décret n° 2013-750 du 10 juin 2013, «le président de la République a prorogé la période de révision exceptionnelle des listes électorales jusqu'au 14 août 2013». Par conséquent, "les opérations de la révision s'arrêteront le 25 juillet 2013 pour toutes les commissions". A partir du 26 juillet, "démarre la période contentieuse qui se termine le 14 août 2013". Ce n'est qu'à partir de ce moment que "le Préfet ou le Sous -Préfet transmet les décisions du Président du Tribunal départemental à la commission administrative du 10 au 14 août 2013", selon le décret signé par Macky Sall. Cette prorogation vise à engranger beaucoup plus

d'inscrits dans les listes électorales en perspective des élections locales de mars 2014. "Après évaluation de l'évolution des statistiques et analyses des échos qui nous viennent des 588 commissions de révision, réparties sur l'ensemble du territoire, se dégage un mouvement de plus en plus favorable à la prorogation de la révision exceptionnelle des listes électorales pour encore 45 jours à deux mois", avait déclaré le ministre de l'Intérieur, le général Pathé Seck, au sortir de la journée de concertation avec les partis politiques.

Idy et Soro : une rencontre discrète

Quelles relations peuvent bien unir l'actuel Président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, à Idrissa Seck ? Les deux hommes ont été aperçus ensemble au restaurant de Terrou bi sur la Corniche, aux environs de 17 heures. Ils se sont longuement entretenus sans qu'on n'en sache le contenu. Guillaume Soro a connu Idrissa Seck alors que ce dernier était Premier ministre de Wade. Depuis, semble-t-il, ils entretiennent de bonnes relations. Soro garde également intactes ses connexions avec Wade.

Éducation : BBY salue les "six enjeux et priorités majeurs" de Macky

Le groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar (BBY) "salue et partage" la politique du président Macky Sall en matière d'éducation, déclinée lors la 17e édition de la Semaine nationale de l'éducation de base, samedi dernier. Selon un communiqué signé du président de BBY, Moustapha Diakhaté, cette offre éducative repose sur "six enjeux et priorités majeurs" : l'éducation de base de 10 ans ; le res-

pect de la diversité de la demande et la diversification corrélative de l'offre éducative ; l'orientation de l'offre vers nos besoins socio-économiques ; la qualité des enseignants, la responsabilisation accrue des acteurs à la base et l'impératif de tirer parti des technologies de l'information et de la communication. "A ce titre, les députés de Benno Bokk Yaakaar félicitent et encouragent Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et le corps enseignant dans leur combat pour doter le Sénégal d'un système d'éducation et de formation, équitable, efficace, efficient, conforme aux exigences du développement économique et social", note le communiqué. La même source ajoute que le groupe BBY "porte les options participatives et inclusives du gouvernement pour régler définitivement les crises cycliques qui affectent l'école publique sénégalaise. Il estime que ces crises sont l'un des grands maux dont souffre notre pays. C'est pourquoi, il soutient sans réserve toute initiative tendant à apporter des réponses pragmatiques et mesurées aux difficultés de l'école de la République".

Nouveau Code de la presse : Les députés de BBY se concertent avec les acteurs

Restons sur le groupe Benno Bokk Yaakaar qui se secoue, enfin, à propos du nouveau Code de la presse. Il a initié une "Rencontre d'informations et partages" sur ce nouveau Code avec les acteurs des médias sénégalais, ce mercredi à partir de 11 heures à la grande salle du nouveau bâtiment de l'Assemblée nationale. Prendront part à la séance de travail, une délégation du bureau national du Synpics, une autre de la Convention des jeunes reporters, des représentants de l'Association des éditeurs de la presse en ligne, le Comité scientifique chargé de l'élaboration du nouveau code de la presse.

PDS : Démission de Youssou Diallo, ancien-conseiller de l'ex-PM Jules Ndéné Ndiaye

Youssou Diallo, ancien conseiller spécial de l'ex-Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, a décidé de quitter le Parti démocratique sénégalais (PDS). Il l'a annoncé hier sur les ondes de la RFM. M. Diallo dénonce une gestion non démocratique de l'ex-parti au pouvoir par son actuel Coordonnateur national, Omar Sarr. "J'ai démissionné à la suite d'actes graves qui ont été posés par Omar Sarr qui a présidé un meeting du responsable Ahmet Fall Braya qu'il a désigné comme coordonnateur du parti à Saint-Louis au détriment de ma personne", a déclaré M. Diallo.

Nelson Mandela : Nadal lui rend un hommage post-mortem prématuré

Alors que Nelson Mandela reçoit des soins intensifs dans un hôpital de Pretoria, chez lui, en Afrique du Sud, les rumeurs les plus contradictoires sur son état de santé réel circulent sur la toile. Mais à découvrir l'hommage post-mortem que le tennisman Rafael Nadal a écrit sur Twitter, le tennisman ou plutôt celui qui gère sa communication sur les réseaux sociaux, a tiré des conclusions trop hâtives de ces échos, rapporte le site leparisien.fr, hier. "Nous avons perdu aujourd'hui une des personnes les plus importantes et éminentes de notre monde. Repose en paix", pouvait-on lire aux alentours de 15h15, le tout accompagné du hashtag (mot-clé) Nelson Mandela. Une "boulette" qui a fait le tour de la planète Twitter en quelques instants puisque l'octuple vainqueur de Roland Garros a été retweeté plus de 4 000 fois avant que l'erreur ne soit enfin enlevée. "J'avais une information erronée. Pour le moment, Nelson Mandela ne nous a pas quittés. En espérant qu'il soit là pour encore beaucoup de temps, ce qu'il a accompli sera éternel", s'est rattrapé le champion une demi-heure plus tard.

Louga - Dakar : Vers un jumelage en juillet/août

Aminata Mbengue Ndiaye, le maire de la ville, a saisi l'occasion pour réaffirmer la nécessité de la coopération décentralisée et annoncer sa volonté, avec Khalifa Sall, l'édile socialiste de la capitale, de jumeler Louga et Dakar. La proposition sera préalablement soumise aux deux conseils municipaux. «Louga, dans certains domaines de la gestion participative de la gouvernance locale, est une vraie locomotive. Dakar, dans d'autres domaines, notamment dans la recherche des financements innovants et la reddition des comptes, a aussi quelque chose à donner à Louga. C'est surtout pour que Louga et Dakar puissent être une locomotive et un modèle dans ce que doit être la nouvelle gouvernance locale, surtout dans la perspective de l'acte 3 (de la décentralisation). C'est véritablement cela le clou de cette visite que nous terminons ici avec beaucoup de bonheur», a conclu le maire de Dakar. Qui a proposé que sa ville reçoive d'abord Louga en juillet ou en août prochain.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Maquette : Penda Aly Ngom, Ahmet Ka
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

AVIS DE DECES

Les familles WANE et alliés ont le regret et la profonde douleur de vous faire part du décès de **FAMA KHARAANE WANE**, survenu hier lundi à Dakar. La levée du corps est prévue ce mardi 11 juin 2013 à la morgue de l'hôpital Fann, à partir de 16 heures, suivie de l'enterrement au cimetière musulman de Yoff. Que la terre lui soit légère !

MANDAT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés invités à prendre leurs responsabilités

Pour le président (Apr) de la commission des lois, c'est aux députés d'assumer leurs responsabilités sur cette affaire alors que Seynabou Wade se demande pourquoi on refuse un quinquennat à Moustapha Niasse.



DAOUDA GBAYA

À trois mois du renouvellement du bureau de l'Assemblée nationale, la durée du mandat de son président fait toujours débat. Pour certains députés, la loi Sada Ndiaye, à l'origine de cette controverse, ne peut faire l'objet de révision en l'état actuel des choses. Une thèse que bat en brèche le président de la commission des lois. Joint par

EnQuête, Djibril War affirme que rien ne s'oppose à la modification de ladite loi et que la question est plutôt politique. "Il faut que nous soyons logiques avec nous-mêmes. Nous sommes des députés du peuple, et c'est à nous de prendre nos responsabilités", déclare le député de Benno Bokk Yaakaar. "Autant on peut déplorer l'immixtion de l'Exécutif dans le fonctionnement du bureau de l'Assemblée nationale, autant on peut

déplorer le mutisme de Amadou Makhtar Mbow (président des Assises nationales) sur cette immixtion. Par respect au peuple sénégalais qui nous a élus, nous devons pouvoir trancher la question en toute souveraineté", ajoute-t-il. D'ailleurs, le responsable de l'Apr tient à rappeler que la durée du mandat du président de l'institution n'est pas en soi une garantie pour durer ou ne pas durer au poste. Du reste, "si le président de la République a choisi une personne hors de son parti pour lui proposer ce poste, c'est parce qu'il a confiance en cette personne-là, donc en Moustapha Niasse", assure M. War.

"Macky Sall doit refuser d'être otage de l'Apr"

Le député non inscrit, Seynabou Wade, regrette toute la polémique autour de ce sujet et affirme que le mandat de Niasse peut bel et bien être ramené à 5 ans. "Le mandat des députés se trouve dans la Constitution et nous le savons nous qui avons voté

cette loi (Sada Ndiaye) pour des raisons que l'on connaît", ajoute la résidente de Colobane. Qui ne se prive pas de rappeler que "ceux qui étaient avec Macky Sall l'avaient dénoncés. Aujourd'hui, il ne faut pas qu'ils se dédisent", dit la mairesse de la commune d'arrondissement de Guele Tapée-Fass-Colobane. "Qu'est-ce que cela coûte d'accorder à Moustapha Niasse un mandat de 5 ans d'autant que la question a été réglée pour ce qui est du président du Conseil économique, social et environnemental", s'interroge Seynabou Wade, ex-Pds passée à la Bokk Gis-Gis de Pape Diop. Plutôt, elle invite le président de la République à ne pas être "otage de l'Apr".

Cette vision est partagée par sa collègue Fatou Thiam, du groupe des Libéraux et démocrates, qui estime que l'Apr veut "tromper les Sénégalais" en entretenant sciemment cette polémique. "Le président Macky Sall avait promis de réparer une injustice puisqu'il a été lui-même victime de cette loi", rappelle le député de Saint-Louis. Pour ce faire, elle estime qu'il suffit "d'envoyer un projet de loi à l'Assemblée" plutôt que d'attendre la Commission de réforme des institutions, dirigée par Amadou Makhtar Mbow. Car, explique Seynabou Wade, "les Sénégalais ont déjà sanctionné les Assises nationales. Puisque les deux candidats (Abdoulaye Wade et Macky Sall) admis au second tour (de la présidentielle de 2012) n'ont pas signé les conclusions de ces assises". ■

LOUGA - LE PS FACE AUX LOCALES AVEC BENNO BOKK YAAKAAR L'Apr reçoit une première sommation



"Nous ne serons pas les fossoyeurs de Benno Bokk Yaakaar", c'est l'assurance donnée par le Parti socialiste lors d'une assemblée générale tenue dimanche à Louga en présence d'une délégation du Bureau politique en tournée dans la région et conduite par Mamadou Faye. "Nous n'accepterons pas de chantage. Il faudra tenir compte de la représentativité du Ps. Ceux qui ne voudront pas aller avec nous, c'est leur problème", a martelé à son tour Cheikh Lô, le secrétaire général de la coordination communale. Se faisant plus précise, Aminata Mbengue Ndiaye (photo), la présidente du Mouvement national des femmes socialistes, et secrétaire générale adjointe du parti, a déclaré que Bby ira aux élections à Louga, et le Ps avec les autres entités qui le voudront. Une position confortée par la présence de Mamadou Thiam, responsable du Pit et coordonnateur de la super coalition au niveau local. Il dit travailler pour un large rassemblement des partis membres à l'instar de ce qui s'est fait en 2009.

Un défi est ainsi lancé à l'Apr du Président Macky Sall qui risque dans ce cas de payer les pots cassés, à moins que ses responsables au niveau local ne reviennent à de meilleurs sentiments. Le coordonnateur apériste local, le député Mberry Sylla, a déjà habitude le public à la posture selon laquelle sa formation a les moyens de se frayer un chemin en dehors de la coalition. Mais à noter que cette position est strictement personnelle et n'est pas encore formalisée par les instances de l'Apr. Seulement, l'enjeu est de taille. Entre faire valoir son véritable poids électoral au niveau local en faisant face à Bby sans être sûr de gagner et revenir plus tard dans les rangs sans avoir atteint ses objectifs, est un coup risqué.

En attendant, a rappelé Mamadou Faye, "Louga, seule capitale régionale au Sénégal régulièrement gagnée par le Ps et où six mille cartes sont déjà vendues dans la commune, reste un bastion socialiste avec une mention spéciale aux femmes". Celles-ci ont constitué l'écrasante majorité de militants et sympathisants ayant pris d'assaut, comme dans une démonstration de force, l'arrière-cour faisant office de terrasse au Complexe Omar Bongo. ■

MOUSTAPHA SECK
(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)

SANGALKAM - PROJET DE DISSOLUTION DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES DES QUATRE C

Les populations redoutent une tentative de placer des Apéristes

PAPE MOUSSA GUEYE
(CORRESPONDANT À RUFISQUE)

Le projet de dissolution des délégations spéciales des quatre C (collectivités locales nées du découpage administratif de l'ancienne communauté rurale de Sangalkam), ne trouve pas l'aval des populations des différentes localités concernées. Selon ces dernières, l'arrêt du ministère des Collectivités locales est actuellement bloqué, mais peut à tout moment refaire surface. De l'avis du chef du village de Gorom 1, ce que le ministre Arame Ndoye (photo) est en train de faire relève de "l'absurdité". En effet, Ndiaga Sarr Dione signale : "Vouloir dissoudre des délégations spéciales dont le mandat expire dans six mois, et les remplacer par d'autres, serait absurde", indique Ndiaga Sarr Dione. "Ceux qui viendront vont au moins faire trois mois ou plus avant de s'adapter et s'imprégner des réalités des différentes locales." C'est pourquoi il est préférable que "les présidents poursuivent leur mandat en essayant de finir les projets entamés." Au passage, il donne

l'exemple de la maternité que la Délégation spéciale de Bambilor a pu construite et qui "allège les souffrances de nos femmes qui faisaient des kilomètres pour accoucher ou se faire consulter".

A Keur Ndiaye Lô, le chef de village et ses administrés des quatre C se disent surpris par la décision du ministre de tutelle. "Nous nous sommes réveillés un beau jour pour nous entendre dire que les délégations spéciales vont être dissoutes, mais personne ne nous a dit pourquoi", s'indigne El Hadji Alpha Samb. "Et jusqu'à présent, nous ne comprenons pas pourquoi." Pour ce notable, il est évident que les délégations spéciales "sont en train de faire du bon travail même s'il y a des promesses qu'elles n'ont pas encore respectées".

"Désordres et conflits"

Du côté de Niague Wolof, on estime simplement que ceux qui dirigent les délégations spéciales ont été choisis en raison de leur légitimité. "Ils sont forts de leur mandat en tant qu'anciens élus de l'ancienne communauté rurale. Pour ce mandat, il ne reste que

six mois. Après, on procédera peut-être à des élections mais ce n'est point le moment de les mettre sur la touche", plaide Mandiaye Ndiaye. Qui rappelle d'ailleurs au ministre des Collectivités locales que la dissolution des délégations spéciales serait source de désordres et de conflits car "ce serait inacceptable".

A Bambilor, le porte-parole des populations, El Hadji Guèye, relève que ce qui est incompréhensible, ce sont les promesses du chef de l'Etat. "Le président de la République avait dit clairement que ceux qui dirigent les délégations spéciales sont venus pour terminer leur mandat. Aujourd'hui, s'il vient pour remplacer ces derniers, nous ne sentirons que la déception d'autant plus nous ne disons pas que les délégations spéciales n'ont rien fait ou sont nulles. On doit nous consulter d'abord avant de prendre une décision de cette ampleur". Selon ce chef de village, "rien n'est plus précieux que la stabilité. Macky Sall est le président de la République, celui qui nomme à tous les postes, mais prendre l'avis des gens est important. De grâce, qu'on



ne nous apporte pas des problèmes. Nous sommes en train de vivre dans la paix et tout le monde ici est parent à tout le monde".

Saliou Diop, responsable libéral de Sangalkam et ex-conseiller rural, va droit au but. "Il y a une tentative de placer des hommes de l'Apr, le parti du président de la République. Mais ceux-là savent que pour bénéficier d'un mandat, il faut descendre sur le terrain politique et non pas attendre six mois avant les élections pour bénéficier du soutien de son parti au pouvoir pour prendre de l'avance sur les autres". Mais plus net, il rappelle qu'"il n'est pas normal de changer une équipe qui gagne. Les délégations spéciales sont en train de travailler et il ne leur reste que six mois. Il faut attendre la fin de leur mandat". ■

EN VISITE AU SENEGAL DEPUIS HIER

Guillaume Soro vante "l'expérience" de Moustapha Niasse



Le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire Guillaume Soro a salué lundi, à son arrivée à Dakar, l'expérience et la sagesse de son homologue sénégalais Moustapha Niasse, soulignant qu'il compte profiter des qualités de ce dernier au cours de son séjour.

"Moustapha Niasse est un homme d'expérience et un homme de sagesse. Je suis convaincu qu'ici à

Dakar, je profiterai de son expérience et de la façon dont il dirige brillamment l'Assemblée nationale du Sénégal", a-t-il dit lors d'une courte déclaration à sa descente d'avion.

Guillaume Soro effectue une visite officielle de cinq jours, selon un communiqué de l'Assemblée nationale du Sénégal. A son arrivée à l'aéroport de Dakar, il a été accueilli par son homologue sénégalais Moustapha Niasse.

Le président du groupe Benno Bokk Yaakaar (BBY, majorité) à l'Assemblée nationale du Sénégal, Moustapha Diakhaté, et d'autres députés étaient venus à son accueil, tout comme le général Tiapé Kassaraté, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Sénégal.

"Les députés ivoiriens m'ont chargé de remercier Moustapha Niasse pour l'honneur qu'il nous a fait de prendre part, l'année dernière, à l'ouverture de la session de notre Assemblée nationale à Yamoussoukro", a-t-il dit à des journalistes, au salon d'honneur de l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar, en présence de son homologue sénégalais.

Des rencontres en tête-à-tête avec Moustapha Niasse, des séances de

travail entre parlementaires ivoiriens et sénégalais figurent au programme de la visite de Guillaume Soro. Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire effectuera une visite à la cathédrale de Dakar, avant de s'entretenir avec le cardinal Théodore Adrien Sarr, archevêque de Dakar.

Soro se rendra aussi à l'île de Gorée, où il visitera la Maison des esclaves et le Musée des femmes Henriette Bathily. Il sera reçu par le président de la République Macky Sall, avant d'effectuer une visite de courtoisie au Premier ministre Abdoul Mbaye. Il donnera une conférence de presse à une date non encore indiquée. ■

APS

FRANCE - FRAIS D'ENQUÊTE

Guéant a touché 10.000 euros/mois entre 2002 et 2004

Quelque 10.000 euros mensuels, puisés dans les "frais d'enquête" des policiers, ont été "remis" entre 2002 et 2004 à Claude Guéant, alors directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, selon un rapport d'inspection rendu public lundi et remis à la justice.

Contacté par l'AFP, Claude Guéant n'avait pas réagi lundi après-midi alors que le ministre de l'Intérieur Manuel Valls annonçait avoir transmis ce rapport à la justice.

Mais dans l'entourage de M. Guéant, on relevait que ces sommes ne lui étaient pas destinées, mais étaient utilisées pour un système de "gratifications", notamment pour les policiers en charge de la protection du ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy.

Une enquête administrative avait été demandée le 2 mai par M. Valls: M. Guéant avait affirmé avoir bénéficié de ces primes lorsqu'il était placé Beauvau pour expliquer plusieurs factures réglées en liquide découvertes lors d'une perquisition le visant.

Les conclusions de cette enquête des Inspections générales de l'administration (IGA) et de la police nationale (IGPN, la "police des polices") montrent que la pratique des primes aux cabinets, qui n'avait plus lieu d'être, avait "été rétablie" entre 2002 et 2004 à l'Intérieur.

Les deux inspections avaient une "mission de vérification sur l'usage des frais d'enquête et de surveillance" des policiers destinés par exemple à rémunérer les informateurs et assurer la couverture des frais engagés lors des enquêtes.

Elles devaient particulièrement s'attacher à déterminer si depuis le 1er janvier 2002, date d'entrée en vigueur d'une réforme des primes de cabinets ministériels, une partie des frais d'enquête aurait été utilisée "à d'autres fins".

"Il semble que la pratique antérieure au 1er janvier 2002", écrivent les rapporteurs IGA/IGPN "ait été rétablie de mai 2002 à l'été 2004" place Beauvau.

"Pendant deux ans", selon eux, la dotation attribuée au ministère pour les personnels de cabinet a "été complétée par des versements en provenance des frais d'enquête et de surveillance", à "hauteur de 10.000 euros par mois remis au directeur de cabinet du ministre", M. Guéant à cette époque.

Opacité des frais de police

M. Guéant avait expliqué la découverte en février, lors de perquisitions le visant dans le financement libyen présumé de la campagne de M. Sarkozy en 2007, de factures payées en liquide d'un montant, selon lui, de 20 à 25.000 euros. Selon lui, elles avaient été payées par des primes

"non déclarées de toute éternité" et "avec la tolérance des services fiscaux".

Le rapport donne donc du crédit à ces affirmations mais pose implicitement la question de l'opacité des frais de police dont il estime, toujours implicitement, que l'ancien ministre de l'Intérieur - et proche - de M. Sarkozy a fait un usage qui n'était pas initialement le leur.

M. Valls a annoncé qu'il transmettait "dès à présent l'intégralité du rapport au procureur de la République de Paris". "Sans remettre en cause l'utilité" des "fonds qui sont indispensables aux activités d'investigation", écrit l'Intérieur dans son communiqué, M. Valls "retient la nécessité de mettre un terme à certaines pratiques indemnitaires". Il demande en conséquence que la direction générale de la police nationale (DGPN) traduise "dans les faits" les préconisations du rapport.

"Ainsi, écrit encore Beauvau, l'usage des frais d'enquête et de surveillance sera strictement limité aux seuls besoins opérationnels" et les "gratifications versées aux fonctionnaires de police" le seront "à partir des crédits prévus à cet effet". Le ministre

reprend le constat de la mission pour qui "les instructions" visant à les contrôler et les encadrer "ont eu un effet trop limité sur la pratique des services de police".

Sous-entendant que des abus existent encore, elle réclame un "recadrage rapide" pour que l'usage des frais soit "restreint aux seuls besoins opérationnels liés aux enquêtes", ce que M. Valls demande aussi, évoquant leur "traçabilité" et un "contrôle interne" qui "doivent être mis en oeuvre".

Les frais de police figurent sur une ligne budgétaire du ministère de l'Intérieur de près de dix millions d'euros en 2013. Cet argent liquide est géré par la DGPN et réparti entre les différents services de police pour gratifier des enquêteurs par exemple.

Ces fonds ont souvent fait l'objet d'âpres débats parmi les forces de l'ordre et ont souvent été réformés après des abus. En 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, avait instauré une prime de résultats exceptionnels (PRE) pour tenter de régulariser les gratifications. ■

AFP

ETATS-UNIS - FUTES SUR LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE

Des appels pour l'extradition de Snowden

Des élus américains ont réclamé lundi l'extradition d'Edward Snowden (photo), réfugié à Hong Kong d'où il a révélé être la source de fuites sur le programme américain de surveillance électronique pour "informer les gens de ce qui est fait en leur nom et (...) contre eux".

L'avenir du jeune consultant de 29 ans, qui a livré à la presse des pans entiers du système étendu de surveillance par l'Agence nationale de sécurité (NSA), restait toutefois incertain. Il fait l'objet d'une enquête par le gouvernement américain, mais une éventuelle extradition, si elle demandée par Washington, pourrait se heurter à un veto de Pékin.

Le représentant républicain Pete King a appelé à traduire rapidement Snowden devant la justice. "Nous devrions commencer les procédures d'extradition (avec Hong Kong) dès que possible", a plaidé sur CNN l'élu, membre de la commission à la Sécurité intérieure, craignant que la Chine le garde

"et obtienne des informations sur ce qu'il sait de nos (programmes) dans le monde entier".

"Je le considère comme un transfuge", a-t-il estimé. "Si vous révélez des informations classifiées, vous pouvez encourir des peines graves. Pour ça, il pourrait être condamné à 15, 20 ans de prison".

Snowden est sorti de l'ombre dimanche dans un entretien et une vidéo publiés par le quotidien britannique The Guardian. "Mon unique objectif est d'informer les gens de ce qui est fait en leur nom et de ce qui est fait contre eux", a-t-il expliqué depuis le territoire autonome chinois.

Cet ancien agent de l'agence de renseignement CIA, qui travaillait pour des sous-traitants de la NSA, s'est réfugié à Hong Kong le 20 mai après avoir copié au bureau de la NSA à Hawaii les derniers documents qu'il voulait divulguer, selon le Guardian.

Le jeune homme a déclaré qu'il envisageait de demander l'asile politique en Islande, pays le plus proche de ses opinions quant à la liberté d'expression sur

Internet. Mais l'Islande a indiqué lundi n'avoir reçu aucune demande de Snowden et a rappelé que toute personne qui souhaitait obtenir l'asile politique devait d'abord venir sur son territoire.

A Hong-Kong, la députée pro-Pékin Regina Ip, ancienne secrétaire à la Sécurité du gouvernement, a jugé que la ville serait "obligée d'honorer les accords" passés avec les Etats-Unis. Elle a enjoint Snowden à partir de son propre chef.

Pétition pour son "pardon"

Le chef des services de renseignement américains James Clapper a transféré l'affaire au ministère de la Justice, qui a indiqué avoir ouvert une enquête. Une pétition a été lancée dès dimanche sur le site de la Maison Blanche en faveur du jeune homme pour qu'il soit "pardonné". Elle avait été signée lundi matin par plus de 11.000 personnes.

La sortie de l'ombre de Snowden a également été saluée par l'homme à l'origine de la fuite des "Pentagon papers" sur la guerre du Vietnam, Daniel Ellsberg. Dans une tribune au Guardian, l'ancien

analyste militaire estime qu'il n'y a jamais eu "dans l'histoire américaine de fuite aussi importante". Snowden "nous sauve des +Etats Stasi d'Amérique+", lance-t-il.

Quelques éléments nouveaux sur la vie du jeune homme sont apparus lundi.

Edward Snowden semble avoir modestement contribué en 2012 à la campagne présidentielle de Ron Paul, un ultra-libéral farouche défenseur des libertés individuelles et de l'économie de marché. Selon la commission électorale américaine (FEC), un "Edward Snowden" a donné deux fois 250 dollars à Ron Paul en mars et mai 2012, durant la campagne des primaires du parti républicain, remportée au final par Mitt Romney.

La "source" sur la NSA a aussi essayé, en vain, d'intégrer les forces spéciales de l'armée américaine.

"Son dossier nous indique qu'il s'est engagé dans l'armée comme recrue des forces spéciales (...) le 7 mai 2004 mais a été relevé (de ses fonctions) le 28 septembre", a indiqué dans un email lundi au Guardian, un porte-parole de l'armée, George Wright. "Il n'a effectué aucun entraînement ou reçu aucune récompense", a-t-il ajouté.

La semaine dernière, le Guardian et le Washington Post ont révélé deux pro-



grammes secrets de la NSA, provoquant la fureur de Washington. Le président américain Barack Obama et le chef des services de renseignement ont défendu ces programmes secrets, vitaux selon eux pour la sécurité des Américains.

James Clapper a confirmé samedi l'utilisation du programme Prism visant à intercepter les communications d'internautes hors des Etats-Unis via neuf grands groupes internet dont des réseaux sociaux comme Facebook.

Un autre programme divulgué par The Guardian, concerne la récolte depuis 2006 des données d'appels téléphoniques aux Etats-Unis par l'opérateur Verizon. ■

AFP

CONDAMNÉ À 10 ANS FERME

Amdy Moustapha Fall avait violé 4 mineures et engrossé les 3

Condamné en première instance par le tribunal de Thiès à 10 ans pour viol sur quatre mineures, le baye Fall Amdy Moustapha Fall cherche une bouée de sauvetage en faisant appel. Seulement la Cour d'appel de Dakar risque de le maintenir.

FATOU SY

Lorsque le tribunal des flagrants délits de Thiès l'a condamné en juillet 2012, à 10 ans de prison ferme pour "viol, pédophilie et détournement de mineures", Amdy Moustapha Fall a vu sa vie basculer dans le drame. A 41 ans, il ne veut pas passer 10 années derrière les barreaux. S'accrochant obstinément à sa liberté, il avait interjeté appel. Néanmoins, son espoir de retrouver les siens a été amoindri hier, par l'avocat général. Celui-ci a demandé à la Cour de confirmer le premier jugement. Les juges rendront leur décision le 5 août prochain.

En attendant, Amdy Moustapha Fall continue de nier les faits qu'on lui reproche. Ceux-ci remontent à octobre 2011 et se sont déroulés dans un village de Tivaouane, département de Thiès. En débarquant dans cette localité, le prévenu a fait croire aux autochtones qu'il était un marabout. C'est ainsi qu'il a été accueilli avec tous les honneurs. Le chef de village était même allé jusqu'à lui offrir un terrain. Bénéficiant d'une grande confiance, le Baye fall faisait preuve de piété en organisant des "cânt" (NDLR : chants religieux) et des "dahiras" (NDLR : groupements religieux). Ce qui faisait que les parents n'avaient aucune appréhension

en voyant leurs filles fréquenter le marabout, ou plutôt le dévot. Une confiance que certains d'entre eux ont fini de payer car ce dévot a abusé de quatre filles âgées de plus de 13 ans : M. D. Diène, A. C. Ndiaye, N. Fall et N. Diène. Le pire, parmi les quatre victimes, les trois étaient tombées enceintes.

Ainsi, le masque du marabout est tombé lorsque l'une des filles enceintes a confié à son oncle que leur hôte marabout était l'auteur de sa grossesse. La jeune fille ne s'était pas limitée à parler de son cas, car elle avait également révélé à son oncle qu'elle était loin d'être la seule victime. Et c'était parti pour les déballages !

Ainsi M. D. Diène avait révélé que le prévenu avait abusé d'elle à quatre reprises. A. C. Ndiaye confiait également avoir contracté sa grossesse lors d'un viol commis par le Baye Fall. La jeune fille avait précisé que c'était au cours d'un "cânt" organisé par le prévenu. Engrossée, elle aussi par Baye Fall, N. Diène a été également violée dans les mêmes conditions. Au moment où les fidèles égreuaient des chants religieux, le marabout profitait de l'occasion pour l'entraîner dans sa chambre et lui donner des médicaments avant d'abuser d'elle. N. Fall était la seule rescapée pour n'avoir pas subi les conséquences d'un rapport sexuel non protégé.

Cependant, après avoir reconnu les faits à la police, Amdy Moustapha Fall a parlé d'affabulations à la barre. Il a justifié ses aveux faits à la police par la torture, mais il a juré n'avoir jamais entretenu de relations sexuelles avec une quelconque des victimes. Mieux, il a accusé les parents des victimes d'avoir monté une cabale contre lui pour l'expulser du village. Un argument qui n'a pas convaincu le parquet général qui lui a fait remarquer que les villageois avaient, au contraire, fait montre d'"une entière" confiance en lui... ■

AVORTEMENT CLANDESTIN Une mère et sa fille envoyées en prison

En évitant l'opprobre sur sa famille et particulièrement sa fille unique de 19 ans, Oulÿe Barry a finalement atterri en prison. Car, lorsque sa fille Djihada Barry est tombée enceinte des œuvres de son amant, la dame l'a obligée à avorter. C'est pourquoi le tribunal des flagrants délits de Dakar a reconnu la mère et la fille coupables d'avortement et de complicité d'avortement. Toutes les deux ont écopé d'un an assorti du sursis dont un mois ferme.

Elles avaient été arrêtées grâce à l'amant. En fait, lorsque Dominique Mendy a appris la mort de son bébé, il s'est rendu directement au commissariat de la Médina. Sur place, il s'est alors plaint de l'interruption de la grossesse de sa petite amie, mais il est allé plus loin que cela. En effet, il a expliqué aux limiers que sa copine a avorté sous la pression et les sévices de ses parents. Suffisant pour que la mère et la fille soient cueillies.

Devant la barre jeudi dernier, Oulÿe Barry a juré la main sur le cœur n'avoir jamais demandé à son enfant de mettre fin à sa grossesse. Pour attester de sa bonne foi, elle avait laissé entendre qu'elle n'aurait jamais risqué la vie de son unique fille. Djihada avait également tenté de venir au secours de sa mère en arguant que celle-ci insistait non pas pour qu'elle avorte mais pour qu'elle fasse des visites prénatales. L'élève justifiait la perte de son fœtus de quatre mois, par la prise d'un médicament pour soulager des douleurs abdominales.

Néanmoins, leurs arguments n'ont pas convaincu le juge qui a reconnu les prévenues coupables. Encore que Oulÿe Barry peut s'estimer heureuse parce que le tribunal n'a pas suivi le parquet qui avait requis six mois à son encontre et un mois assorti du sursis contre la fille. ■

F. SY

QUERELLE FAMILIALE AU TRIBUNAL

Pour avoir giflé sa grand-mère, un jeune garçon condamné à 02 mois

Du fond de sa cellule, Serigne Sarr va regretter d'avoir levé la main sur sa grand-mère. Le jeune garçon qui a été reconnu coupable de violences et de voies de faits, a été envoyé en éducation pour deux mois. Serigne Sarr avait administré une gifle à sa grand-mère, qui est la veuve de son grand-père. Une affaire d'héritage est à l'origine de cette querelle familiale qui a atterri à la barre du tribunal départemental de Dakar, la semaine dernière. Selon les explications de Me Abdoulaye Diallo, après le décès du grand-père du prévenu, sa cliente, Fatou

Ndao qui a été l'une des deux épouses du défunt a hérité d'un appartement. Toutefois, après le décès de sa coépouse, la part de l'héritage attribuée à sa cliente a été contestée par le prévenu et deux de ses oncles. Ainsi, le prévenu, avec la complicité de ses oncles, aurait érigé un mur qui obstrue les toilettes et la cuisine de la sexagénaire au sein de la concession. C'est dans ces circonstances que la dame l'a saisi pour une action en justice. Ensuite, une citation directe pour destruction de biens appartenant à autrui a été servie à S. Fall et à ses deux oncles. Seulement à la réception de

leur convocation, les mis en cause se sont mis dans tous leurs états, selon l'avocat.

C'est la dame F. Ndao qui a révélé la suite de l'histoire. "J'ai trouvé S. Fall devant la porte, je lui ai demandé de me céder le passage". Mais, pour toute réponse, le jeune garçon lui a barré la route, avant de s'en prendre à elle. "Il m'a giflée et m'a lancé deux briques qui heureusement ne m'ont pas atteinte", s'était-elle plainte. Entendu, Serigne Sarr avait balayé d'un revers de main les accusations de la vieille dame. Il avait soutenu n'avoir jamais levé la main sur sa

grand-mère. Au contraire racontait-il : "lorsqu'elle m'a trouvé à la porte, elle m'a injurié, en me traitant de bâtard". Le prévenu confesse avoir répliqué aux injures de sa grand-mère. Et d'ajouter : "Elle s'en est pris à moi et a voulu me mordre. J'ai esquivé et elle est tombée". Malgré ces dénégations, la sexagénaire avait persisté dans ses accusations, jurant par tous les saints avoir été giflée par son petit-fils. C'est pourquoi, son avocat avait réclamé 100 000 francs Cfa, en guise de remboursement des frais médicaux de sa cliente.

À la suite de l'audition des deux protagonistes, le délégué du procureur s'était montré sceptique quant aux déclarations de la partie civile. En effet, le substitut Mor Ndiaye avait estimé que la victime est de mauvaise foi, en fondant sa conviction sur les dénégations persistantes du prévenu, mais également sur le fait que Serigne Sarr puisse gifler la dame sur la joue

gauche alors qu'il est un gaucher. Il avait demandé la relaxe au bénéfice du doute, au même titre que la défense. Mais le tribunal a passé outre en maintenant Serigne Sarr en prison ■ F. SY

TENSION AU "SOLEIL"

Les travailleurs grognent

SOPHIANE BENGELOUN

La section Synpics, la CNTS et le Syndicat des travailleurs libres du Soleil (STLS) ont élevé leurs voix hier, pour dénoncer, lors d'une conférence de presse, la gestion de l'entreprise par le Directeur général Cheikh Thiam. Articulée autour de trois axes, leurs revendications part d'une "inquiétude grandissante sur la viabilité, à moyen et long terme, du quotidien national", selon Jean-Jacques Rodriguez, le coordinateur des délégués Synpics du soleil. A en croire les plaignants, depuis son arrivée, pas moins de 54 personnes auraient été recrutées par le DG, dont seulement 22 journalistes, faisant passer la masse salariale du journal de "85

à 130 millions" de francs Cfa par mois. "Quand on sait que le soleil ne survit que grâce à des perfusions de deniers publics, ces recrutements sont grandement préoccupants. Si un jour l'État décide de fermer les robinets à cause d'une quelconque irrégularité, il ne nous restera plus qu'à mettre la clé sous la porte", a soutenu Abdoulaye Diallo, membre de la section Synpics du soleil. Autre source de mécontentement, l'aspect financier : depuis 2009 et l'accession de Cheikh Thiam à la tête du soleil, "près de 4 milliards de Cfa" auraient été injectés dans le quotidien. Une somme, selon les syndicalistes, qui n'aurait pas pour autant servi à réaliser quoi que ce soit au sein de l'entreprise. "On ne peut pas dire où est passé cet argent", se dés-

ole Rodriguez avant d'ajouter que le projet d'achat d'une nouvelle imprimerie par sa structure était "au point mort". Fort de leurs revendications, les syndicalistes en appellent au Premier ministre et au chef de l'État pour que ces derniers soient plus regardants sur la gestion du quotidien. Ils se disent prêts à dérouler une série d'actions tout en se défendant de vouloir "la tête" de leur DG : "Ce n'est pas une question de changer une personne pour la remplacer par une autre si le même mode de gestion perdure. Ce que nous voulons, c'est changer le système", a avancé Chérif Thiam, du STLS. Contacté par l'APS, le directeur général de l'entreprise, Cheikh Thiam, a déclaré qu'il répondra "en temps opportun". ■

QUALITÉ DE L'INTERNET

Le Sénégal à la 28^e place en Afrique

Malgré une bonne bande passante, le Sénégal est loin d'être le pays le plus rapide quant à la vitesse de la connexion Internet en Afrique. Au contraire, il se retrouve à la 28^e place au niveau Afrique et à la 176^e au niveau mondial, avec une moyenne de vitesse de téléchargement de 1,27 Mbps. Loin derrière le Mali (6^e et 95^e avec 4,87 Mbps) et le Cap-Vert (8^e et 100^e avec 4,67 Mbps). Ce classement propulse le Rwanda en tête sur le continent et 69^e au plan mondial même s'il a gagné 3 places depuis l'année dernière en détrônant au passage Madagascar avec une vitesse de téléchargement moyenne de 7,43 Mbps. En effet, selon l'indice Net index, les pays africains sont loin derrière les pays développés. Ils ne parviennent à se classer qu'à la 69^e position mondiale sur 182 pays. L'indice Net Index, calculé à partir de millions de

résultats de tests récents via Speedtest.net, compare et classe les vitesses de téléchargement des consommateurs du monde entier. Ainsi, la valeur de l'indice correspond à "la moyenne mobile en Mbps (mégabits par seconde) au cours des 30 derniers jours pour une distance moyenne entre le client et le serveur inférieure à 300 miles". A ce jeu, c'est Honk Kong qui se hisse en tête du classement au plan mondial avec une vitesse de téléchargement ahurissante de 45,57 Mbps en moyenne. En Afrique de l'Ouest, c'est le Ghana qui se positionne à la première place, avec une 4^e place sur le plan continental devant les géants Afrique du Sud et Nigeria, respectivement 12^e et 20^e en Afrique, 116^e et 154^e mondial. Madagascar se maintient et propose toujours des vitesses Internet bien au-dessus de celles disponibles dans la plupart des pays africains même si elle perd la première place. ■ A. DE PADOU

EN PRIVÉ... AVEC MARIÈME NIANG, ARTISTE-COMÉDIENNE

“La misère du théâtre”

Au sein de la mythique troupe théâtrale Daaray Kocc, Marième Niang a toujours été un élément essentiel. Comédienne sur la scène ou script derrière la caméra, elle a apporté sa touche professionnelle et passionnelle pour le rayonnement du théâtre sénégalais. *EnQuête* est allé à sa rencontre.



■ PARCALMAMI CAMARA

A quand remontent vos débuts dans le théâtre ?

Ma carrière de comédienne a débuté en 1982 avec la troupe Daaray Kocc. C'était à l'époque où l'on devait tourner la pièce sur les jumelles Adama et Awa ou Jiko ak Jamono. J'ai été approchée par Demba Sow plus connu sous le nom de Django. C'est ce dernier qui m'a dit que la troupe Daaray Kocc cherchait des jeunes

Quelle a été l'attitude de Cheikh Tidiane Diop face à votre choix ?

Il insistait pour que l'on privilégie les études. J'avais la chance, en tant qu'élève en dactylographie, d'être libre toutes les après-midis. Donc, j'avais le temps de suivre les répétitions avec la troupe après les cours. Je disais tantôt que nous étions un groupe de jeunes gens qui se réunissaient pour rendre hommage à Bob Marley. Il y avait l'une des jumelles

interprété le rôle de l'actrice principale qui m'a le plus marquée.

Pourquoi ?

Parce que pour la première fois dans ma carrière de comédienne, j'interprétais un rôle sur lequel reposait tout le scénario. J'ai participé à d'autres téléfilms avec des rôles secondaires.

Comment êtes-vous parvenue à cumuler le rôle de comédienne et celui de script ?

Un jour, Tonton Cheikh Tidiane avait proposé aux jeunes de la troupe de les former plutôt que de payer des techniciens pour assurer certaines tâches. C'est ainsi qu'il m'a initiée d'abord à la caméra et au montage. Lorsque ses neveux ont pris le relais, je m'occupais du script avec Dieynaba Diallo.

Quel est le rôle du script ?

Le script est le complément du réalisateur. Il l'assiste et lui rappelle le décor de chaque scène pendant le tournage. C'est aussi le script qui veille à ce que les acteurs respectent leur texte et les tenues de scène. Parce qu'il arrivait que l'on tourne la même scène durant deux à trois jours.

Comment la troupe Daaray Kocc a-t-elle accueilli l'arrivée d'une nouvelle génération de comédiens dans le

théâtre ?

Daaray Kocc est avant tout une école où l'on enseignait le métier du théâtre. Aujourd'hui, tout le monde se proclame comédien comme les lutteurs dans l'arène. Autant nous sommes fiers d'avoir été une troupe de référence, autant nous déplorons le désordre dans le milieu. Nous avons choisi de faire du théâtre par passion et c'est devenu notre métier. Par contre, il y a des gens qui sont venus au théâtre dans le seul but de se faire connaître et d'être vus. Le théâtre a toujours été un art noble à travers lequel les comédiens véhiculent des messages pour sensibiliser et éveiller les populations. Aujourd'hui, c'est dommage de voir des comédiens qui ne soignent pas leur tenue et ne communiquent presque pas avec pudeur. Il faut donner le bel exemple et éviter d'être un cordonnier mal chaussé. L'éducation de base était au centre de notre formation avec Cheikh Tidiane Diop. Il ne se lassait pas de nous rappeler la place importante que les parents occupent dans la vie d'un enfant. Je me rappelle que pendant le mois du Ramadan, il y avait Mandione Laye Sarr qui animait des causeries religieuses avant les répétitions. Parce qu'il a une expérience coranique. C'était ça le côté bénéfique des comédiens de Daaray Kocc.

Continuez-vous de tourner avec Daaray Kocc ?

Bien sûr. J'ai joué dans "Aay gaaf", la toute dernière production de Daaray Kocc. Actuellement, Pape Demba Ndiaye est en train de trouver des fonds pour le tournage d'un nouveau film. Chacune de nos productions demande de gros moyens financiers. On veut éviter les ruptures pendant le tournage. Il nous faut toujours l'argent nécessaire avant de commencer.

Quel était votre rôle dans Aay gaaf ?

J'ai interprété le rôle de la mère à Amy Diawara, l'actrice principale. Elle avait bien maîtrisé le scénario. Si tous les jeunes acteurs étaient comme elle, je n'aurais pas de problème pour le script.

Vous continuez à faire le script ?

Je le fais toujours. Il y a des troupes qui me sollicitent pour ça et aussi en tant que conseillère.

Parvenez-vous à gagner votre vie dans le théâtre ?

Personne ne gagne sa vie dans le théâtre au Sénégal. S'il y en a qui s'en sortent, c'est peu. Les artistes passent des nuits blanches à penser, réfléchir pour créer et écrire des pièces mais ils ne récoltent toujours pas le fruit de leurs efforts. Parce que les autorités de ce pays ont toujours négligé la culture. Les artistes-comédiens vivent la misère au quotidien. Souvent, on n'a même pas de quoi payer le transport pour faire ses courses en ville. Il y a des fois où avec 2 000 francs, on est obligé de se priver de quelque chose pour se rendre aux répétitions. C'est un métier que nous faisons par passion.

Quel est votre meilleur souvenir dans le théâtre ?

J'ai beaucoup de bons souvenirs dans ma carrière. Mais celui qui m'a le plus marquée, c'est la séquence du divorce entre Mandione Laye Sarr, mon époux, et moi dans le film "Jaaro bi". Je ne peux pas comprendre pourquoi après des années de mariage, un couple puisse se séparer sur un petit détail.

Cette séquence a-t-elle un rapport avec vous ?

Non. J'étais encore mariée au moment où l'on tournait ce film. Mon mari est décédé en décembre 2011.

Avez-vous de mauvais souvenirs dans votre carrière ?

On avait prévu de faire une tournée européenne en 2000 mais elle ne s'est pas réalisée pour des problèmes de visas. Le jour où l'on devait quitter Dakar pour Paris, la salle du spectacle refusait du monde pour nous voir. Il faut que les consulats facilitent l'acquisition des visas aux artistes sénégalais. ■

.....
“Daaray Kocc est avant tout une école où l'on enseignait le métier du théâtre. Aujourd'hui, tout le monde se proclame comédien comme les lutteurs dans l'arène. Autant nous sommes fiers d'avoir été une troupe de référence, autant nous déplorons le désordre dans le milieu.”

gens pour tourner un téléfilm sur l'anniversaire de Bob Marley. J'étais venue pour leur donner un coup de main. Mais le concept m'avait tellement intéressée que finalement j'ai intégré la troupe. Depuis, je suis devenue un membre de Daaray Kocc jusqu'à ce jour.

Avez-vous intégré la troupe en qualité de comédienne ?

Au début, l'idée était de venir donner un coup de main parce que j'étais encore élève. C'est par la suite que je n'ai pu échapper au virus avec de grands comédiens comme Makhourédia Guèye, Baye Peul, Dié Astou, Mbayang Niass, etc. J'ai décidé de devenir une comédienne aux côtés de ces artistes qui ont fait la fierté du théâtre sénégalais.

qui était avec nous dans le film. Je me souviens que Tonton Cheikh Tidiane Diop avait l'habitude de dire qu'il comptait sur nous pour la pérennité de la troupe. Parce que les jeunes avaient un rôle essentiel dans la troupe comme les anciens. C'est dans les locaux de la RTS que l'on tournait nos pièces. Il nous arrivait de jouer sur scène dans les régions, les départements du Sénégal, en Gambie et en Mauritanie plusieurs fois. Par la suite, les téléfilms ont commencé à rivaliser avec le théâtre et Daaray Kocc n'a pas hésité à s'inscrire sur cette voie.

Quel est votre premier téléfilm en tant que comédienne ?

Les téléfilms, j'en ai beaucoup tourné. C'est dans "Tout ce qui brille n'est pas de l'or" ou "Jaaro bi" où j'ai



ZOOM SUR "YAKH DJEUF"

...Ou la tentative avortée d'El Hadj Malick Sy d'ériger une zawiya

Yakh djeuf ! Un nom, un quartier, une histoire. Situé en plein centre-ville, ce village traditionnel renferme une grande partie de l'histoire de la communauté léboue. C'est un "Pénc" qui, à l'image de Mbott, n'a jamais changé d'emplacement contrairement aux dix autres pénc lébous. Et c'est dans cet endroit mystique et mythique que Seydi Hadji Malick Sy n'a pu ériger sa à Dakar, après Saint-Louis et Tivaouane... Reportage au cœur d'un espace traditionnel et commerçant.



— MATEL BOCOUM

Ceinturé par les rues Galandou Diouf, Paul Holl ou encore la rue Fleurus, Yakh djeuf que d'aucuns assimilent à la rue Abdou Karim Bourgi essaie tant que bien que mal de résister aux intempéries de la modernité. Ce quartier, dont la naissance remonte aux années 1600, conserve jalousement les débris de son passé quoique son aspect extérieur ait fini par se métamorphoser. Ce patrimoine lébou dégagé, à vue d'oeil, l'image d'un grand marché, voire d'un sandaga bis.

Yakh djeuf, qui s'était caractérisée dans le passé, par ses cases, puis ses baraques, est devenue une rue très commerçante se distinguant par son attirail de produits cosmétiques, son "pakk carreau", la vente de matériels pour la construction de bâtiments. Il offre, de l'extérieur, l'image d'un réel monde des affaires avec ses devantures des maisons transformées en cantines. "On peut dire que c'est un lieu béni où il est facile de s'enrichir. Il n'y a pas d'endroit à Dakar où les affaires sont autant florissantes"

confie à l'unanimité Abdoul Mbodj et ses amis, des "business men" qui ont fini par se faire un nom dans le quartier. Comme beaucoup d'autres, ils tirent leur épingle du jeu dans ce milieu qui, confient-ils, aurait succombé à l'usure du temps. "Il y a du tout ici...". Des visages et gestes expressifs renseignent sur les activités des uns et des autres... Le milieu donne l'air d'être le poumon névralgique de Sandaga en raison du rythme infernal des activités.

Les embouteillages monstres dans ces rues étroites ne laissent pas d'espace aux piétons qui doivent jouer des coudes avec les vendeurs ambulants; "Yakh djeuf"

grouille chaque jour de monde. Tous viennent d'horizons divers pour faire fortune dans cet univers qui aurait fini par sécréter une jeunesse quelque peu tordue dans la tête. "Ici, les jeunes du quartier ont préféré verser dans la facilité plutôt que de gagner leur vie dignement. Toutes les filles se prostituent...Enfin la plupart d'entre elles", soulignent puis rectifient Abdoul Mbodj et son "collègue" Cheikh. Quid des activités des jeunes garçons ? Silence et boule de gomme chez les deux compères.

"Grandeur et vertu d'une communauté solidaire!"

Pour autant, l'ambiance qui prévaut dans les différents foyers visités est tout autre. La discipline qui y est érigée en règle est frappante. Les habitants donnent l'image d'être réconciliées avec eux-mêmes, avec leurs traditions, leur religion. Ils gardent jalousement le legs de l'héritage d'ancêtres qui ont su, en apparence, inculquer grandeur et vertu à leurs descendants. D'ailleurs, explique Mamadou Guèye, un des gardiens du temple" et aîné du "Pénc", la communauté léboue ne se glorifie jamais de la richesse matérielle de ses fils mais de leur probité morale et intellectuelle. "La civilisation matérialiste nous laisse de marbre. Nous sommes une communauté intègre et digne", témoigne avec fierté le délégué du quartier de Sicap liberté 3, par ailleurs président des frey de Dakar, encore solide du haut de ses 98 ans.

Respect de la pure tradition léboue, éducation souvent stricte pour les enfants, respect du droit d'aînesse, promotion de la rectitude, etc. Yakh djeuf se veut le symbole de l'identité, de l'unité, de la cohésion d'une communauté encore attachée aux

valeurs traditionnelles et à la religion musulmane. Le constat peut être fait chez Mbaye Pathé Ndoye, le représentant du chef de quartier, Abdoulaye Sambou qui, lui, loge à la Médina. Il voit le jour, en 1938, dans ce quartier qui a façonné ses traits de caractère dont la courtoisie et qui gère ses affaires dans le consensus. "Jusqu'à présent, les décisions concernant le quartier sont prises au niveau de la mosquée. Les notables se réunissent ici

chaque vendredi après avoir fait leur wazifa (NDLR : séance d'invocations) dans la mosquée Yakh djeuf", laquelle aurait grandement marqué l'histoire de ce quartier...

"Une mosquée, un baobab, une histoire"

L'histoire de ce quartier se confond avec la mosquée "Yakh djeuf" où trône un gigantesque baobab qui peut conter, avec éloquence, l'origine de ce nom qui puise sa source de ces deux symboles. Même si les autres Pénc ont leur mosquée, celle de Yakh djeuf semble atypique en raison de l'ambiance particulière qui y prévaut. Marchands ambulants, vendeurs de chapelets, peintre, commerçantes, jeunes filles, enfants tous semblent tirer plaisir à se prélasser, à converser dans la grande cour de ce lieu mythique, qui a toujours été le siège du "gouvernement lébou".

En effet, les décisions majeures ayant trait à l'administration du Pénc se sont toujours dessinées dans ce temple mythique. Explication du président des freys, Mamadou Guèye : "Les femmes nouvellement mariées prenaient départ ici pour rejoindre leur domicile conjugal, une autorité nouvellement élue devait impérativement passer dans cet endroit pour solliciter des prières. Mon grand-père, Aliou Samb, utilisait le baobab pour faire des prières à qui de droit en utilisant le baobab." L'arbre, majestueux et plein de mystères, dit-on, a régné pendant des années sur le quartier avec la bénédiction des génies protecteurs.

Au fil du temps, les versets coraniques ont voulu prendre le dessus sur des incantations héritées des ancêtres, non sans s'opposer au veto des dignitaires lébous, selon certains témoignages. Tous estiment que l'histoire de Yakh djeuf est

indissociable de la mosquée et du baobab où sont enfouis les mystères d'un passé que chacun conte selon sa lecture des événements. Pour d'autres, le nom est lié à la décision prise par le vénéré El Hadji Malick Sy, le guide spirituel de la tarikha tidjane au Sénégal, d'ériger une Zawiya dans ce lieu mystique. Il s'est alors heurté au refus des dignitaires lébous et a fini par élever son minaret quelques mètres plus loin, à la rue Carnot, après avoir dressé lui-même l'architecture de la mosquée.

"Si ce nom est attribué à ce quartier, c'est en raison du refus de la communauté léboue de permettre à Seydi Hadji Malick Sy d'ériger une zawiya ici", nous ont confié des personnes du troisième âge sous le sceau de l'anonymat. Une version confirmée d'ailleurs par un dignitaire des lieux, Oumar Diagne. En implantant l'islam ici, il comptait déloger les génies protecteurs élevés par certains au rang de divinités, ce qui est contraire aux préceptes islamiques. Les notables lébous se sont battus corps et âme pour s'opposer à cette volonté du marabout. Il finit par ériger son minaret à la rue Carnot, à quelques mètres d'ici..."

Cette version des choses est vite battue en brèche par d'autres éléments historiques qui font remonter loin dans le temps l'origine du vocable Yakh djeuf. Selon Mbaye Pathé Ndoye, le représentant du chef de quartier, s'il est vrai que le guide spirituel tidiane a "tracé les contours" de la mosquée, "le nom par contre vient du fait que les notables des douze Pénc de Dakar ne trouvaient de terrain d'entente qu'ici. Ailleurs, leurs rencontres finissaient toujours en queue de poisson." Confirmation est trouvée auprès du patriarche du Pénc, Mamadou Guèye, qui souligne que "Seydi Hadji Malick a été prié d'aller voir ailleurs. A la rue Carnot, la famille de Bamar Guèye et de Baye Guèye lui a cédé une partie de la maison où il a fini par implanter sa mosquée. Mais c'est bien lui qui nous a inspiré l'architecture de la mosquée Yakh djeuf."

Pour une troisième tendance, cette mosquée, édifice antérieur à la venue du marabout tidiane, mérite son nom vu qu'elle devait contribuer à vouer aux gémonies "xamb" et autres pratiques mystiques en vigueur chez les lébous...

"Nous vivons avec les ràb"

Aujourd'hui, le Pénc qui s'est transformé en quartier puis en marché survit grâce aux fortes empreintes de la République Lébou qui existe encore de par son gouvernement et son assemblée nationale constituée de 36 députés appe-

lés Ndiambour, avec trois députés pour chaque pénc au moment où l'Assemblée des Frey joue le rôle de ministre de la jeunesse. "Chaque chef de pénc nomme 3 frey, les douze chefs de pénc constituent notre Sénat", souligne le vieux Doudou Guèye.

Un certain legs des ancêtres est encore là, avec son visage enchanteur, dans un quartier qui était naguère une grande forêt d'où ont poussé au fil des ans des "mbaar" (cabanes de fortune) qui se transformèrent en cases, avant que le modernisme n'impose ses bâtisses...

Aujourd'hui, Yakh djeuf est un melting pot d'une grande densité ethnique et professionnelle. "Grâce à notre sens de l'hospitalité, nous accueillons ici toutes les races qui étaient sans attache à Dakar. D'où la cohabitation entre tisserands, coordonniers, pêcheurs, agriculteurs, serères, wolof, etc. Notre demeure était un vaste champ. On vivait avec les ràb. Mon grand-père était aussi un guérisseur" confie avec un brin de nostalgie le patriarche Doudou Guèye. Pour les besoins de notre enquête, c'est lui qui a été désigné comme étant le sage habilité à conter l'histoire de Yakh djeuf.

Il se souvient aussi de cette belle époque où le chômage était inconnu dans le quartier. "Il n'y avait que trois professions : pêcheur, agriculteur ou menuisier, personne ne traînait..." Puis l'école des toubabs s'est implantée. "Je suis allé à l'école à l'âge de 12 ans, j'ai été renvoyé après trois années d'études car j'étais trop âgé", dit-il. Une exclusion qui n'empêchera pas cet ancien combattant de gravir des échelons jusqu'à être nommé en 1970, chef d'atelier de réparation et chef du service intérieur de "Dakar-téléphone", ancêtre de Sonatel.

Des figures marquantes, le quartier en a certainement. Mais aux yeux de la communauté léboue, Yakh djeuf est un patrimoine qui veut conjuguer avec rigueur le principe d'égalité entre ses "ressortissants". "Nous sommes tous sur un même pied. Tous ceux qui font preuve d'honnêteté et de dignité dans leurs actes quotidiens sont nôtres. Un enfant du terroir qui fait fi de nos valeurs, même s'il est riche comme Crésus, est rejeté par toute la communauté", explique notre interlocuteur. Pour autant, qui ne connaît pas Me Doudou Ndoye, Amadou Assane Ndoye, le politicien Adama Ndoye, les comédiens Yakhara Dème ou Aliou Konaré de la troupe Daaray Kocc, l'huissier de justice Me Oumar Cissé, cousin du défunt journaliste du quotidien national "Le Soleil" Serigne Aly Cissé... ? ■



CRISE SCOLAIRE

La CSE se remet au débrayage suivi d'une grève totale

La Coalition des syndicats d'enseignants (CSE) envisage encore un débrayage mercredi prochain suivi d'un arrêt total des cours jeudi et vendredi. Ces mouvements entrent dans le cadre de leur quatrième plan d'action pour pousser le gouvernement à respecter ses engagements.



■ VIVIANE DIATTA

Les appels du gouvernement à un sursaut patriotique des enseignants ne trouvent jusque-là pas preneur. La Coalition des syndicats d'enseignants (CSE) a décliné hier son quatrième plan d'action visant à pousser le gouvernement à prendre en compte ses revendications. Elle a décidé d'aller en débrayage mercredi et d'un arrêt total des cours jeudi et vendredi. Cette annonce a été faite hier par ladite

coalition au cours d'une conférence de presse à Dakar.

"Nous avons décidé de lancer notre quatrième plan d'action qui commence le 12 juin par un débrayage à partir de 9 h de l'élémentaire et au moyen secondaire dans tous les lycées et collèges du Sénégal. Les jeudi et vendredi, nous ferons une grève totale et poursuivrons la rétention des notes. Et si le gouvernement ne change pas d'attitude, nous allons boycotter les examens de fin d'année", a menacé Mamadou Lamine

Dianté, secrétaire général du Syndicat autonome des enseignants du moyen secondaire (Saems/Cusems).

Les enseignants exigent, notamment, une "annualisation" des salaires des professeurs vacataires, dont le contrat prend fin le 30 juin. "Le ministère de l'Éducation dispose d'une enveloppe de sept milliards de francs Cfa inscrite dans le budget 2013. Malgré cela, les autorités tardent à appliquer cette annualisation des salaires des professeurs vacataires. Nous soupçonnons un détournement d'objectif au

plus haut niveau, car le contrat des professeurs vacataires prend fin le 30 juin", a dénoncé Mamadou Lamine Dianté. Il a également déploré la réforme de l'organisation du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) dont la décision a été prise par le ministère de l'Éducation nationale "au mépris du décret qui organise le déplacement des fonctionnaires de l'État". "L'examen est devenu une composition départementale et les enseignants qui officient dans les départements vont rester sur place et corriger leurs propres élèves. Cela est inacceptable et aucun parent d'élève ne doit l'accepter. Aucun enseignant n'a le droit d'évaluer son propre élève", a-t-il fustigé.

De son côté, le Secrétaire général du Cadre unitaire syndical des enseignants du moyen secondaire

(CUSEMS), Ndongo Sarr, a invité tous les partenaires soucieux de la stabilité de l'école à réagir promptement avant que la situation ne se dégrade davantage. Il a demandé aux chefs religieux d'intervenir sur cette question auprès des autorités publiques, afin qu'une solution soit trouvée pour sauver l'année scolaire et le système éducatif en général. "Nous ne réclamons que la justice et l'équité", a-t-il dit.

La Coalition des syndicats d'enseignants reproche pour l'essentiel au gouvernement la non application d'accords déjà signés avec l'ancien régime et qui concernent, entre autres points, l'"annualisation" des salaires des vacataires, la contractualisation des années de volontariat et de vacariat, le paiement des indemnités des examens. ■

PONCTION DES SALAIRES D'ENSEIGNANTS GRÉVISTES "Ce n'est pas cela qui nous arrêtera"

À cours d'une tournée dans la région de Kaffrine, la semaine dernière, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré que le gouvernement procédera à des coupes de salaires de tout enseignant qui va en grève. Cette mesure ne semble pas ébranler les enseignants qui se disent plus que jamais déterminés à réclamer l'application des accords signés.

"La coupure de salaire n'est pas une nouveauté. Et ce n'est pas ça qui va nous arrêter. Les salaires de nos camarades du lycée d'Oussouye (Aline Sitoé Diatta, NLDL) ont été coupés. Et nous attendons le gouvernement d'un pied ferme", a déclaré Abdou Faty, secrétaire général du Syndicat des enseignants libres du Sénégal (Sels/A).

Cependant, la Coalition des syndicats d'enseignants (CSE) a demandé à ce que ces ponctions se fassent dans le respect du droit. "Le ministre a pris une décision, qu'il respecte le droit. Mais si cela n'est pas fait, nous irons (devant) les juridictions compétentes, parce qu'on ne dénie pas le droit à l'éducation des enfants. Alors que le salaire est une dépense obligatoire. Mais au moment venu, nous exigerons que tous les salaires coupés soient remboursés", a fait savoir Ndongo Sarr. ■

CONSOMMATION DE CAFÉ ET GROSSESSE

Pas d'effet néfaste si...

Le café est la boisson bio active la plus consommée dans le monde et les femmes enceintes font partie des nombreux consommateurs. Mais elles ne savent pas toujours si cela est compatible avec leur état physiologique de femme enceinte. Et de nombreuses études sur la relation café et femme enceinte de 2013 ont montré que le café et la caféine peuvent être consommés par la femme pendant la grossesse mais de manière modérée. Les dernières recommandations parlent de moins de 200 mg de caféine par jour soit en pratique une tasse de café par jour. Mais la femme en état devra, pour ce faire, tenir compte également des diverses sources de caféine comme le café, le thé, les divers sodas et le chocolat. C'est ce qui ressort d'un communiqué sur le café et la grossesse reçu hier à Enquête.

Selon le texte, des sociétés savantes spécialisées en gynécologie et en nutrition considèrent qu'une consommation modérée de caféine pendant la grossesse n'est pas associée à des problèmes de fertilité ou de diminution du poids des nouveau-nés. "La caféine traverse la barrière placentaire et sa demi-vie augmente pendant la grossesse. Elle

est détectable dans le lait 15 minutes après sa consommation par la femme allaitante et la concentration maximale dans le lait est atteinte au bout d'une heure", explique le communiqué.

Par ailleurs, ajoute la même source, des études menées sur la consommation de caféine et le risque d'avortement ont montré des résultats contradictoires. "La caféine chez l'animal est capable d'entraîner des malformations mais à des doses qui sont toxiques chez l'Homme. Mais les études épidémiolo-

giques chez la femme enceinte n'ont pas mis en évidence une relation entre la consommation de caféine ou de café et le risque de malformation congénitale", note le texte.

Cependant, les mêmes études ont montré qu'une consommation importante de caféine par la femme allaitante peut entraîner une irritabilité et des troubles du sommeil chez l'enfant. "Aucun effet néfaste n'a été rapporté avec une consommation modérée de caféine de 2 ou 3 tasses de café par jour. L'Académie américaine des pédiatres considère que la caféine peut être utilisée par la femme allaitante, de préférence, consommer le café après et non avant d'allaiter", indique-t-on. ■



PLANIFICATION FAMILIALE

Le Sénégal vise un taux de prévalence contraceptif à 27% en 2015

■ DJIDI DIARRA (STAGIAIRE)

Cette année, le Sénégal s'est fixé l'objectif de porter le taux de prévalence contraceptif à 27% d'ici 2015. C'est ce qu'a annoncé Moussa Mbaye, secrétaire général du ministère de la Santé et de l'Action sociale, hier, à l'ouverture de la troisième rencontre sur l'Initiative mondiale de repositionnement de la planification familiale en milieu urbain. Au Sénégal, l'utilisation des moyens de contraception demeurent faible même si des efforts ont été fournis par le gouvernement dans le cadre de son Programme national de planification familiale. L'objectif de cette rencontre organisée par le ministère de la Santé, en collaboration avec des associations privées, est de créer un cadre d'échange et d'évaluation des progrès enregistrés en matière d'accès aux méthodes contraceptives par les

femmes.

Selon Pape Nguèye, président de l'association IntraHealth, l'Afrique francophone reste la moins avancée en matière de planification familiale. D'où l'importance de la tenue de cette rencontre qui réunit du 10 au 13 juin prochain des organisations de la société civile de trois pays : Kenya, Nigeria et Inde.

Inscrite aux points 4 et 5 des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la santé maternelle est un défi majeur pour la plupart des pays en voie de développement. Et l'atteinte des OMD dans ces pays n'est pas encore effective. Cependant, Pape Nguèye pense que le Sénégal sera au rendez-vous des OMD relatifs à la santé maternelle. Le pays compte sur des stratégies d'amélioration de la santé maternelle sur le plan national, en rendant surtout davantage accessibles les moyens de contraception. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°646FORCE 3)

COULEUR CAPE VITRIAL D'BOULE	NUL AUX ECHECS PRÉTENTIEUX	COULEUR DE L'ESPOIR PREND FIN	TENDREMENT AIMÉ RENORQUA DANSANT	FROISSÉES 365 JOURS	SCULPTURE OU FENTURE
AGIR ENERGIQUEMENT NON AMATEUR		ÉTOILE DU CINE AVANT LES AUTRES		ÉLU DE CALENDRIER DÉLATEUR	
EXCES ABSORBÉ			ATTACHAS BADINES		URGENTE
	NAVIGES DU MOYEN AGE COUPRIER MODERNE			PIED NOUVEUX ELLE TOMBE EN HIVER	
ACCESSOIRES DE COUTURE CRÈPE ORIENTALE		JETER APTITUDE INNÉE			
		ELLE MANGE LE SOIR IL GÈRE UNE VILLE			
DEMANDANT DINIMUES L'EFFET ÉGAL/BEER					RÉCURE
			TYPE TRAMERÀ		
DEVANT BASA NOTA BENE		ECIMÉE PAGOT			
	DEVENU PRESQUE ROUGE GROS VENTRE			AUXILIAIRE COUJUGUE SERVICE BAGNANT AU TENNIS	
TOURNI POUR TOUS RETRANCHA			FUME TEL UN HARENG CORBE ET SICILE		VOITURE AVEC COMPTEUR
		CUX SAIT GARDER UN SECRET ÉLÉMENT DE BOBINE			
PASSÉE RAPIDEMENT BALANÇER				VAUT CELA OUI PLASSE	
				DEUX FOIS CINQ	
ASSAISONNEMENT		CHASSE EN AFRIQUE			

Humour

Bill Clinton se promène le long de la plage et il trébuche soudainement sur une lampe magique. Il la ramasse, la frotte, et voilà qu'un vrai génie apparaît. Bill, émerveillé, lui demande s'il a droit à trois souhaits. Le génie lui répond:
Non, ces jours-ci, je donne seulement un souhait à cause de l'inflation.
Alors...
qu'est-ce que ça sera?
Bill n'hésite pas.
Il dit:
Je veux la paix au Moyen-Orient. Tu vois cette carte?
Je veux que ces pays cessent de se battre entre eux. Le génie regarde la carte et s'exclame :
Fiou, bonhomme!
Ces pays sont en guerre depuis des milliers d'années.
Je suis bon mais pas à ce point!
Je ne crois pas que cela puisse être fait.
Alors, demande-moi autre chose. Bill pense une minute et dit finalement :
Tu sais, les gens n'aiment réellement pas ma femme.
Ils pensent que c'est une vraie chipie et qu'elle est laide comme un pou.
Je souhaite qu'elle soit la femme la plus belle sur terre et que tout le monde l'aime. C'est ce que je veux. Le génie reste songeur une minute, puis dit :
Remontre-moi donc cette carte.

Envoyez vos blagues à enqueteblogues@yahoo.fr

Numéros Utiles

- SECURITE**
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
- TELEPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**
Service dépannage & Renseignements : 800 00 11 11 (appel gratuit)
- ONAS**
Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) : 81 800 10 12
- SENELEC**
Service Dépannage : 33 867 66 66
- TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07
- URGENCES**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HOPITAUX**
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

MOTS MELÉS • N°422

Petit pied familier

APHTE	EVIDENTE	MERITER
ARMATEUR	EXTASIER	MONARQUE
BALANÇER	FATIGANT	ORATEUR
CHAPELET	IDEALISE	ORIENTER
CONFONDU	LARGE	PLAGIEE
CRAVACHE	LOVER	PROHIBER
ECOLIER	LYRIQUE	REDORER
ETONNER	MEANDRE	THEORIE

R	E	T	N	E	I	R	O	R	A	T	E	U	R	I
A	C	H	A	P	E	L	E	T	P	E	D	P	D	E
T	R	E	C	O	L	I	E	R	R	N	B	E	E	T
N	E	M	L	A	R	G	E	D	O	P	A	U	T	R
A	I	A	A	O	V	N	N	F	H	L	L	Q	N	E
G	S	P	E	T	N	A	N	O	I	A	A	R	E	T
I	A	H	N	O	E	O	R	S	B	G	N	A	D	I
T	T	T	M	C	U	E	C	E	I	C	N	I	R	
A	X	E	R	E	D	O	R	E	R	E	E	O	V	E
F	E	U	Q	I	R	Y	L	O	V	E	R	M	E	M

Chacun de nous ignore la couleur de l'iris de presque tous ses amis. L'oeil est regard : il n'est oeil que pour l'oculiste et pour le peintre.

- ANDRÉ MALRAUX

L'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas coin si sombre où l'oeil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile.

- OCTAVE FEUILLET

MOT FLÉCHÉ N°645

M	G	E	U	D					
M	O	M	E	N	T	A	N	E	E
T	E	N	U	D	I	N	G	O	
S	I	L	O	N	O	S	R	N	
V	O	I	C	I	S	M	O	G	
N	E	S	I	A	M	O	I	S	E
E	D	E	N	A	N	E	S		
U	S	A	G	A	G	L	I	S	
T	I	L	L	E	U	L	U		
P	H	A	R	E	S	N	E	E	S
O	I	E	A	V	E	U	X		
O	N	S	U	C	E	S	A	C	
O	R	S	E	R	V	E	U	R	
C	R	E	P	I	D	I	S	C	O
E	T	E	N	D	U	S	E	U	
T	E	R	R	E	U	R	G	E	L
S	O	I	R	E	M	I	S	E	

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIERES MUSULMANES |
| • Cathédrale : 7H | • Fadiar : 05:40 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : 14:15 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Takussan : 17:00 |
| | • Timis : 19:46 |
| | • Guéwé : 20:46 |

A PROPOS DES VISAS BIOMÉTRIQUES

Lettre ouverte au ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

Monsieur le Ministre,

Vous avez informé le 22 mai dernier les ambassades représentées au Sénégal que le gouvernement avait décidé d'instaurer, à partir du 1^{er} juillet 2013, la délivrance d'un visa biométrique. Nous vous prions de renoncer, au moins provisoirement, à cette mesure.

Nous donnons aujourd'hui une bien piètre image de notre pays à travers une décision prise à la hâte, sans préparation, sans réflexion sur ses conséquences. Elle flatte sans doute l'ego de certains qui parlent de fierté nationale et de souveraineté. C'est une réaction de courte vue. Nous plaçons cette fierté à un autre niveau et souhaitons donner une autre image de notre pays.

Monsieur le Ministre, vous vous rendez bien compte que cette mesure est inapplicable dans un délai aussi court. La décision de surseoir ne sera pas agréable, mais elle est indispensable. Plus vous la prendrez tôt, plus vous sortirez la tête

haute de cette impasse programmée.

La diaspora sénégalaise compte plusieurs centaines de milliers de personnes, dont la plupart ont fondé des familles dans d'autres pays, avec toutes les nationalités possibles. L'aéroport de Dakar accueille chaque année 440 000 touristes et des dizaines de milliers d'hommes d'affaires. Le consulat de France au Sénégal recense 20 000 Français inscrits. Des Belges, des Espagnols, des Américains, etc., vivent aussi chez nous. Faites le compte et regardez l'état de nos consulats à l'étranger et celui du département de la police des étrangers à Dakar : pauvres en ressources humaines, sous équipés, ils ne pourront jamais faire face à cette charge, même avec toute leur bonne volonté.

Monsieur le Ministre, il y a tant à faire avant de mettre en place un visa biométrique, comme rendre l'aéroport plus accueillant, mettre un place une station

de taxis digne de ce nom, professionnaliser les services, rendre leur dignité aux forces de l'ordre dans les rues et aux douaniers aux postes frontières, gérer les déchets... en bref, faire en sorte que les citoyens soient fiers de leur pays et que les étrangers y soient heureux.

Monsieur le Ministre, pourquoi laisser dire que le système, géré par une société étrangère que nul ne connaissait, est opérationnel ? C'est faux et vous le savez. Comment pouvons-nous laisser en ligne une plate-forme électronique bâclée, bourrée de fautes de français (notre bon Léopold doit se retourner dans sa tombe) et d'incohérences, qui semble dater des premières heures du web ? Nous avons honte et sommes furieux de voir ainsi ternir notre image et perdurer ainsi les clichés sur une Afrique misérable, faite d'amateurisme et d'à-peu-près, mais si sympathique au fond !

Nous disposons cependant d'atouts et de compétences, de femmes et

d'hommes capables, de sociétés privées efficaces, de services publics qui fonctionnent. Nous avons même une agence de l'informatique, placée sous la tutelle de la Présidence de la République, dont le métier est de fournir des services aux administrations et aux citoyens. Que n'ont-ils été sollicités pour réfléchir à cette mesure et pour étudier les conditions de sa mise en place ?

Monsieur le Ministre, le Sénégal accueille en novembre 2014 le Sommet des chefs d'État des pays ayant en commun l'usage du français. J'ose espérer qu'à cette date, nous saurons accueillir dignement les représentants de 77 États, gouvernements et observateurs membres et que cette histoire ne sera plus qu'un lointain souvenir. ■

*Collectif de promoteurs du tourisme et de la culture au Sénégal
10 juin 2013*

MA PART DE LA VISITE DU PRÉSIDENT OBAMA

Les mails qu'il m'a envoyés !

Vraisemblablement, de nombreux Sénégalais ont envoyé un mail de félicitations au Président OBAMA, à son élection historique en 2008, tout comme moi, et ont commencé à recevoir, quelques mois après, ses mails avec la teneur : "Vous recevez cet email car vous êtes inscrit à Whitehouse.gov. Mon personnel et moi avons l'intention d'utiliser ces messages comme un moyen de communiquer directement sur des questions importantes, et aujourd'hui j'ai quelques mises à jour encourageantes sur la réforme des soins de santé..." "Nous continuerons à vous tenir au courant de ce sujet et d'autres questions importantes. Thank you : Barack OBAMA."

Le plus séduisant de ses mails est le mail "United we serve" : "La semaine dernière j'ai annoncé "United we serve" : un appel national avec vous et tous les Américains à faire du bénévolat et faire partie de la construction d'une nouvelle fondation pour l'Amérique... Et quand je dis tout, je veux dire tout le monde"... C'est magnifique !

Et la First Lady se joint aussi à l'envoi de mails : pour vous parler du sens de la fête des pères, occasion pour elle d'évoquer des aspects intimes de leur vie, telle que la relation paternelle de chacun d'entre eux !

Du point de vue de la démarche, tenir en haleine le citoyen sur la gestion des affaires de l'Etat, par le biais des mails est, en soi, un bel exemple de Démocratie moderne ! Mais recevoir des mails avec la teneur : "Dear Friend", "... Thank you : Barack Obama" traduit incontestablement pour moi une grande leçon de courtoisie et d'élégance gouvernementales !

Au demeurant, concomitamment aux

mails du Président OBAMA, j'avais reçu un mail de M. Cédric Goubet, Chef de Cabinet de l'ancien Président Français Nicolas Sarkozy, indiquant que ce dernier avait signalé notre initiative de faire instituer une journée mondiale de l'humanisme à son Ministre des Affaires étrangères européennes, Bernard Kouchner, en l'occurrence.

Plus récemment, en août 2012, c'est M. Pierre Besnard, Chef de Cabinet du Président François Hollande, qui nous transmettait "les vœux de pleine réussite que le Président Hollande formait pour notre soirée de Gala (du 20 septembre 2012), ses chaleureux remerciements pour notre invitation", en ayant soin de nous signifier que "les engagements inscrits à son agenda, à cette date, ne lui permettaient pas de répondre favorablement à notre attente"! Belle courtoisie !

Je veux dire que je reçois des mails de l'Elysée et de la Maison Blanche, quand, pas même un Conseiller ou un Ministre du Président Macky Sall, de surcroît, professeurs, ou journalistes, pour certains, donc communicateurs, de facto, ne daignent répondre à mes mails, juste pour me dire : "Votre projet d'institution d'une journée mondiale de l'humanisme n'intéresse pas le Gouvernement du Président Macky Sall" : ne serait-ce que cela, pour ma gouverne ! Qui parlait de bannir le mépris affiché vis à vis des Citoyens ?

Recevoir des mails signés Barack OBAMA est incontestablement révélateur d'une leçon de courtoisie et d'élégance gouvernementales !

Rappelons que c'est à l'occasion d'une audience que le Président Abdou Diouf avait accordée à l'Association des Professeurs de Lettres Classiques (APLC.), que

nous lui avons soumis le projet de faire adopter par l'UNESCO une journée mondiale de l'humanisme, destinée à réhabiliter les valeurs intrinsèques de culture générale, politesse des mœurs, solidarité, entre autres, par d'énormes actions de masse ! Le président Abdou Diouf avait personnellement transmis le projet à M. Federico Mayor, alors Directeur Général de l'UNESCO. Au cours de cette audience qui date de décembre 1992, M. Abdou Diouf nous disait : "Si je suis battu aux prochaines élections, je ferai une motion spéciale pour les Lettres Classiques à l'attention de mon successeur !"

J'ignore si la motion spéciale a effectivement été signifiée, mais il demeure que le Président Abdoulaye Wade soutenait activement les activités de l'Association des Professeurs de Lettres Classiques afférentes à la journée mondiale de l'humanisme : la Presse avait amplement divulgué l'histoire des deux millions qu'il avait octroyés à l'APLC., et dont la moitié avait été détournée par l'un de ses Conseillers !

La sollicitude de ces deux Chefs d'Etat à l'égard du projet d'institution d'une journée mondiale de l'humanisme nous conforte dans la pertinence d'une telle journée, tant du point de vue de l'épanouissement culturel et humain qu'on peut en tirer, que de celui du rayonnement qu'il peut valoir à notre Nation ! Au demeurant, un projet visant à recentrer l'être humain autour de l'être humain présente un intérêt tout aussi considérable que n'importe quel projet de n'importe quelle structure que l'Etat accompagne conséquemment !

Au cours d'une conférence de presse que l'APLC organisait à l'UNESCO, en janvier 2012, le journaliste Serigne Mansour Sy Cissé nous suggérait d'inscrire dans nos activités humanistes un soutien à l'enfance déshéritée, ce à quoi Biram Ndeck Ndiaye a répondu avec

pertinence, en faisant remarquer que l'APLC n'avait tout juste que de quoi organiser ce qu'elle voulait organiser, et encore !

Plus d'un an après, face à l'extinction cruelle de la Culture, de la Culture générale, et face à la dégénérescence de la Jeunesse qu'on abrutit de lutte, lutte, encore la lutte, toujours la lutte, rien que la lutte et ses mastodontes, devant cette Jeunesse qu'une sottise engance inocule d'abâtardissement à longueur d'émissions de basses flagorneries, d'une insipidité morbide et d'une niaiserie putride, l'APLC réfléchit plus aux moyens d'une structure où ces jeunes viendraient virer leur cuti, en se réconciliant avec la langue française, la littérature, le théâtre littéraire, le cinéma, en somme : la Culture !

Au fait, à propos de Littérature, l'APLC comptait organiser avec les écoles, les acteurs culturels, les écrivains et les journalistes un spectacle sur l'œuvre de Césaire, le mardi 25 juin 2013, jour du centenaire de Césaire, sur une invitation gracieuse du Grand Théâtre ! Mais la date n'étant pas disponible, le spectacle a été reporté en décembre !

En attendant, l'APLC invite toute la presse écrite à publier ces vers de Césaire le 25 juin 2013 : "Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir". Elle invite aussi toute la presse orale à dire ces vers le 25 juin 2013 !

Le 25 Juin, veille de la venue du Président OBAMA au Sénégal, l'APLC invite tous les Sénégalais, en priorité toute la presse, à déclamer Césaire : Césaire, Obama, même combat ! ■

*MAME MARIE NDIAYE SECK
Professeure de Lettres Classiques au lycée
Lamine Guèye
Présidente de l'Association des professeurs
de lettres classiques (APLC)*

De la non pertinence des "kiosques emploi" !

Le projet "kiosque emploi" n'est pas pertinent. Il ne pourra pas nous permettre d'absorber le chômage. Selon le ministre Benoît Sambou : "l'objectif visé à travers ce projet est de rapprocher les demandeurs d'emploi et les patrons d'entreprise. Ce projet va démarquer la semaine prochaine si l'on en croit le ministre."

Comment rapprocher les demandeurs aux employeurs peut absorber le chômage ? C'est un cirque, c'est juste pour faire croire aux jeunes qu'on essaye de trouver des solutions, alors qu'il n'en est rien. Ce projet est ridicule et insensé.

Nous connaissons tous les difficultés de l'emploi des jeunes. L'ANSD dispose des statistiques pouvant permettre au ministère de la jeunesse d'avoir les données nécessaires pour solutionner le problème du chômage des jeunes.

Les patrons d'entreprise savent ou trouver les compétences. Les écoles de formation professionnelle mettent aussi à la disposition des employeurs publics et/ou privés les ressources humaines qualifiées et disponibles. Ces écoles sont connues et les diplômés qu'elles proposent les sont aussi.

Aller recueillir encore des informations auprès des populations n'est qu'une politique politicienne. Tous les sénégalais le savent ou doivent le savoir même si c'est Modou FALL (de Degg Moo Woor) qui supporte la médiatisation.

C'est SE M. Macky Sall, dans son programme politique "Yoonu yokkute" qui a dit : "Le droit à l'emploi des jeunes, voilà vers quoi doivent tendre nos efforts. Nous devons aider notre jeunesse à réussir, d'abord pour elle-même afin de vivre et s'épanouir, ensuite pour ses parents qui ne réussissent qu'à travers elle", enfin pour le Sénégal et l'Afrique car elle est notre atout le plus précieux pour ce 21^{ème} siècle."

Le Président Macky Sall connaît trop bien le pays, il a fait le tour du Sénégal en 3 ans, il a occupé tous les postes de responsabilité, il a été élu sur cette base par plus de 65% des Sénégalais. Donc par manque d'actions ou de stratégies, le ministre ne doit pas saboter cette logique. Ils veulent juste occuper la jeunesse pour un an ou encore deux, le temps de trouver des solutions à cet épineux problème.

Il faut du concret, il faut des actes ! Laissons l'ANSD faire le travail d'enquête et de recueil d'informations et proposons des solutions concrètes et immédiates d'embauche des jeunes. Ça fait presque trois (3) mois qu'ils ont publié le texte suivant sur le site

(<http://www.jeunesse.gouv.sn/emploi/kiosque-emploi>) du ministère que la jeunesse : "Kiosque emploi - Le Gouvernement lance le projet "kiosque emplois" pour résorber le chômage des jeunes"

Rewmi : Ça semble bouger un petit peu dans la volonté du Président Macky Sall de créer des emplois pour les jeunes, comme annoncé pendant la campagne électorale pour la présidentielle 2012." Toujours rien !

Ils ont prévu neuf (9) Domaines agricoles communautaires (DAC) pour créer 300 mille emplois. Même pas un seul DAC alors que dans l'échéancier, il était prévu de créer les premiers depuis le mois d'avril 2013. Dans la même logique la charte des valeurs civiques devrait être disponible depuis fin mars. Et toujours rien ! Les programmes n'ont pas de suivi. Les gens planifient et communiquent beaucoup mais ils ne font rien de concret.

SVP, ne remettez pas tout au lendemain ! ■

*MODOU FALL
Président du Rassemblement pour la
Vérité/ Degg moo woor*

CHEIKH TIDIANE BITÈYE, ANCIEN COACH AS DOUANES

“Nous n'avons pas encore une grande équipe”

Comme quasiment tout le monde, Cheikh Tidiane Bitèye a noté une amélioration du comportement des Lions lors du match nul obtenu en Angola, samedi dernier. Mais l'ancien coach de l'As Douanes, de la Jeanne d'Arc et actuel directeur régional de Saint-Louis, pense que le Sénégal n'a pas encore cette grande équipe qu'on attend.



Bouna Coundoul

ADAMA COLY

Quels sont les principaux enseignements que vous avez retenus du match Angola/Sénégal (1-1) de samedi dernier comptant pour la 4e journée des éliminatoires du mondial 2014 ?

Sur le plan de l'organisation, nous avons eu un léger mieux, une équipe plus équilibrée, et c'est un acquis qu'il faut conserver. Toutefois, il faut reconnaître que, au plan de l'organisation défensive, il y a toujours des problèmes, parce qu'il y a des lacunes individuelles et collectives qui ont coûté l'égalisation des Angolais. Et ce n'est pas normal pour une équipe qui ambitionne de jouer les premiers rôles dans le continent. C'est des choses qu'il faut rectifier, c'est tout simplement une question de concentration d'ailleurs. Mais on est plus ou moins rassuré par rapport aux sorties précédentes.

Qu'est-ce qui a, selon vous, apporté cet équilibre ?

Le sélectionneur a plus ou moins réussi ce qu'il cherchait par rapport aux changements, notamment le passage du 4-3-3 au 4-4-2 et aux joueurs. Sur le plan de l'équilibre, ce n'était pas mal mais il reste

des choses à corriger. Pour une équipe qui veut aller en coupe du monde, il fallait gagner ce match, et on avait pourtant les moyens de le faire par rapport à toutes ces occasions de but qu'on s'est créées. Il reste encore beaucoup de choses sur la concentration ; c'est vrai qu'il a réussi à mettre en place une équipe où on a pu considérer les différentes lignes, ce qui manquait. Il y avait une bonne réorganisation tactique.

Quels sont les correctifs à apporter ?

Il faut nécessairement corriger, depuis le gardien. Parce que, par moments, nous avons eu des sueurs froides sur les sorties de Bouna Coundoul. J'ai toujours dit qu'il nous faut un grand gardien qui puisse nous rassurer. Parce que, une très grande équipe, c'est d'abord une très grande défense, derrière laquelle se trouve un très grand gardien de but. Malheureusement, on ne l'a pas encore, il faut le reconnaître. Collectivement, la défense a bien joué mais elle a failli sur le plan individuel. Il faut aussi une meilleure combinaison attaque-défense, qui nous permettrait de jouer vite avec une bonne adresse devant les buts. Même s'il y a une amélioration, je ne suis pas très satisfait de la prestation de la défense. Au niveau du gardien, ce n'est pas très rassurant, il faut reconnaître qu'on a des problèmes dans ce secteur mais il faut que Bouna Coundoul retrouve son meilleur niveau. Sur le plan de l'organisation collective, ce n'était pas mal ; sur le plan la réaction individuelle, ça reste encore parce qu'il y a des fautes qu'on ne peut pas tolérer.

Vous dites que ça reste sur le plan défensif, est-ce que ce n'est lié aux changements faits par le sélectionneur, qui est en train de chercher

la bonne formule ?

On a l'impression qu'il (le sélectionneur, Alain Giresse) est en train de se chercher. Nous avons placé la barre très haut par rapport aux hommes que nous avons. Je considère que nous n'avons pas une grande équipe. Nous avons des joueurs bons, qui n'ont pas le niveau que nous attendons. Nous avons de très grands attaquants ; mais au milieu et en défense, ça reste encore pour construire l'équipe qu'il nous faut pour aller en Coupe du monde. Il y a plutôt des individualités qu'un collectif.

Samedi, les Lions enchaînent avec le Liberia pour la 5e journée.

Quelles sont vos appréhensions ?

Ce sera un match plus sérieux compte tenu de sa nature. C'est un match à l'extérieur ; ensuite, nous jouons contre le Liberia qui n'a encore rien perdu, c'est la poule la plus indécise actuellement parce que toutes les équipes se tiennent de près. Donc, ça va rendre le match plus difficile. Mais compte tenu de la valeur de l'équipe du Sénégal par rapport au statut du Liberia, nous pouvons nous en sortir. Si nous voulons être premier, il faut impérativement gagner ce match.

Sur quoi pourrait se jouer cette rencontre ?

Si on a un meilleur niveau que son adversaire, il faut s'appuyer sur son collectif et jouer rapidement, ensuite s'appuyer sur les décisions individuelles compte tenu de la qualité des attaquants que nous avons. Si nous le faisons, on peut pousser le Liberia à commettre beaucoup de fautes même si les arbitres, que nous avons décriés, font des erreurs. ■

versité Club (13e, 19 pts), les Ngorois (31 points) pourront dépasser au compteur la Linguère et revenir à une longueur du Jaraaf (2e, 35 pts). L'Olympique de Ngor n'a pas connu de défaite depuis 5 journées en Ligue 1 (2 victoires et 3 nuls). Ils pourront également compter sur la forme actuelle de leur excentré gauche, El Hadji Finé Bop, meilleur buteur du championnat avec 9 buts. La tâche ne sera pas facile face aux Étudiants qui voudront sortir de la zone rouge où ils sont rétrogradés par l'As Douanes. ■

RÉSULTATS

Dimanche

Diambars - Jaraaf 0-0
Casa Sport - Niary Tally 1-0
Guédiawaye FC - Us Gorée 3-0
Yeggo - Touré Kunda 0-0
Port - As Pikine 0-1

Hier

Linguère - Assur 0-0
As Douanes - Us Ouakam 1-0

Aujourd'hui

Stade de Ngor
17h30 Ol. de Ngor - DUC

BREVES

TOGO

Romao a peur pour sa sécurité

Appelé par l'équipe du Togo pour affronter la Libye à Benghazi vendredi prochain lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, le milieu de terrain Alaixys Romao (29 ans, 33 matchs en Ligue 1 cette saison) envisage de renoncer à ce rendez-vous. “Malgré l'enjeu du match en Libye, je suis actuellement en pleine réflexion quant à ma présence à Benghazi vendredi prochain. (...) Après avoir vécu une expérience traumatisante en 2010 lors de la CAN en Angola, je ne veux pas imposer une nouvelle angoisse à mes proches”, a-t-il expliqué sur Twitter. “Si je prends la décision de ne pas me rendre en Libye, j'espère sincèrement que le peuple togolais me comprendra. (...) La valeur de la vie humaine est plus importante que celle d'un match de football”, a conclu le milieu marseillais. Le Togo occupe la dernière place de son groupe, à deux points de la Libye, leader.

COUPE DU MONDE 2014

Libye-Togo finalement à Tripoli

Le match de qualification au Mondial-2014 Libye-Togo, initialement prévu vendredi au stade de Benina, ville libyenne toute proche de Benghazi où une attaque a fait 31 morts samedi, a été déplacé à Tripoli, la capitale libyenne, a annoncé lundi la Fifa. Samedi, 31 personnes ont été tuées et plus de 100 autres blessées à Benghazi dans des affrontements entre une brigade d'ex-rebelles et des manifestants. Le capitaine togolais Alaixys Romao avait clairement exprimé ses craintes concernant un match à Benina, à une dizaine de kilomètres de Benghazi, dans L'Equipe ce lundi : “Il y a eu plus de trente morts et on veut nous envoyer là-bas ? On a l'impression d'être jetés dans la gueule du loup”. Vendredi dernier, Tripoli avait accueilli le premier match officiel à domicile de la sélection libyenne depuis plus de deux ans. Ce match face à la RD Congo, comptant pour les qualifications de la zone Afrique du Mondial-2014, s'était soldé par un nul (0-0) sur le terrain, sans incidents à déplorer en dehors.

CAMEROUN

Le président de la Fédé arrêté...

Sale temps pour Iya Mohamed. Président sortant de la Fédération camerounaise de football ((Fécafoot) et candidat déclaré à sa propre succession, le dirigeant a été interpellé ce lundi matin à Yaoundé, à sa descente d'avion en provenance de Lomé, où l'équipe nationale s'est inclinée la veille face au Togo (2-0), lors de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Une arrestation qui est en lien avec la condamnation dont il avait fait l'objet en tant que directeur général de sa société de production de coton, Sodocoton. Lors du jugement, Iya Mohamed s'était notamment vu infliger une lourde amende et surtout interdit de gérer les fonds publics pendant 5 ans. Son arrestation intervient au moment où la Fécafoot doit tenir les élections à la présidence de l'instance mardi (aujourd'hui).

...Mfedé n'est plus

Au lendemain de la défaite des Lions Indomptables face au Togo, les fans de la sélection nationale ont appris le décès de Mfedé Louis Paul, survenu ce lundi. Ancien international de 1984 à 1994, et passé par le Canon de Yaoundé et le Stade Rennais, il est décédé des suites d'une infection pulmonaire à l'âge de 52 ans.

NAMIBIE

Menacé de mort, le sélectionneur démissionne

Un petit mois et puis s'en va pour Roger Palmgren. Intrônisé sélectionneur de la Namibie il y a tout juste un mois, le 3 mai dernier, le technicien a quitté ses fonctions, fait savoir la Fédération namibienne, qui indique que Palmgren a pris cette décision en raison “de menaces de mort reçues directement par lui et sa famille”. Mercredi, lors de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, l'équipe n'avait pu obtenir de meilleur résultat qu'un match nul face au Malawi (0-0). C'est l'ancien international Ricardo Mannetti qui a été nommé pour assurer l'intérim.

CHELSEA

Mourinho se donne un nouveau surnom...

De retour à Chelsea après être passé à l'Inter Milan et au Real Madrid, José Mourinho a livré sa première conférence de presse à Stamford Bridge ce lundi. “Appelez-moi le Happy One”, a-t-il lancé pour débiter. “J'ai l'impression que j'ai quitté le club il y a seulement quelques jours alors que cela fait des années. Il s'est passé beaucoup de choses dans ma vie depuis ce jour mais je suis toujours la même personne. J'ai le même caractère et j'ai toujours la même passion pour le football. C'est la première fois que j'arrive dans un club que j'aime déjà”, a ajouté le Portugais. Mourinho a déjà dirigé Chelsea de 2004 à 2008.

...Et répond à Iniesta

Le nouveau manager de Chelsea, José Mourinho ne pouvait pas rester silencieux après le tacle glissé par le milieu barcelonais Andrés Iniesta, selon qui l'ancien coach du Real Madrid avait fait du mal au football espagnol. “J'ai fait du mal au football espagnol en étant le manager qui a brisé la domination de Barcelone. Cela ressemblait à une domination sans fin mais le Real Madrid a gagné face à Barcelone la Coupe d'Espagne (2011), la Super Coupe d'Espagne (2012), le Real a gagné à Barcelone, et a gagné un championnat historique avec 100 points et 121 buts (2012)”, a-t-il répliqué en conférence de presse.

NBA

La belle réaction de Miami

San Antonio était prévenu que la réaction d'orgueil de Miami, battu il y a trois jours en match inaugural des Finales NBA (88-92), serait difficile à maîtriser. Résistants pendant deux quart-temps, les Spurs ont explosé dimanche en vol après la pause, dominés outrageusement par des Floridiens motivés comme jamais pour égaliser dans la série avant de s'envoler pour le Texas et y jouer trois rencontres d'affilée.

LIGUE 1 - 20e JOURNÉE (SUITE)

La Linguère rate le coche, mais pas l'As Douanes

La Linguère a raté hier l'opportunité de se rapprocher du Jaraaf (2e). Les Saint-Louisiens ont été neutralisés (0-0) par Assur.

■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Les Saint-Louisiens n'ont pas su profiter du ralenti des deux premiers pour se rapprocher d'eux. Après le nul (0-0) entre Diambars (1e, 37 points) et le Jaraaf (2e, 35), la Linguère a calé (0-0) face à l'Association sportive de la sucrière de Richard-Toll (Assur), hier au stade Me Babacar Sèye. Les protégés du coach Boucounta Cissé (3e, 32 pts) n'ont pas pu confirmer leur victoire (1-2) à l'aller face à Assur (14e, 18 pts).

En revanche, l'As Douanes a bien tiré son épingle du jeu. Replongé dans la zone rouge le week-end dernier, les Gabelous n'ont pas tardé à émerger. Hier, ils se sont

imposés (1-0) face à l'Union sportive de Ouakam (Uso), grâce Ibrahima Kidiéra (70e). L'attaquant des Gabelous a marqué un but somptueux sur un tir des 25 mètres qui a heurté la barre transversale avant de mourir dans les filets. Cette victoire permet à l'As Douanes de passer à la 12e place avec 21 points. L'Uso est rétrogradée à la 11e place, à égalité de points (24 pts) avec Niary Tally (10e).

Ngor pour ravir la 3e place

Après le nul (0-0) de la Linguère hier contre Assur, l'Olympique de Ngor est plus que jamais proche de reprendre la 3e place à l'équipe de Saint-Louis. En cas de victoire cet après-midi contre le Dakar Uni-

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE RUGBY 2013 À DAKAR (DU 11 AU 15 JUIN)

L'objectif du Sénégal est de gagner ses deux matches

À la veille du démarrage du championnat africain pré-qualificatif à la Coupe du monde de Rugby de 2015 en Angleterre, groupe B, le coach des Lions du rugby, Jean-Marc Foucras, se fixe pour objectif de gagner ses deux matches.

— LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

« Il faut gagner nos deux matches ». Tel est l'objectif que s'est fixé le sélectionneur de l'équipe nationale de rugby du Sénégal pour le championnat africain pré-qualificatif à la Coupe du monde de Rugby de 2015 en Angleterre. Hier, face

à la presse à la piscine olympique, Jean-Marc Foucras a fait savoir que, pour y arriver, il faut que ses joueurs soient les meilleurs dans les combats. "Celui qui gagne les combats, gagne le match", a-t-il affirmé. Toutefois, Jean-Marc Foucras reconnaît la difficulté de la tâche qui l'attend avec ses poulains. L'équipe du Sénégal de la balle ovale

avait été défaite deux fois par le XV de la Namibie, en 2008 et récemment en 2012 au Madagascar. En plus, les Lions de l'ovale devront se passer de leur deuxième ligne, Yogane Corréa. Selon le capitaine du XV du Sénégal, Steeve Sargos, "le moral est bon". "Nous sommes sereins et nous croyons en nous", a-t-il déclaré.

Fiche technique du XV sénégalais

Le Sénégal accueille la Championnat d'Afrique des Nations de Rugby (11-15 juin 2013). En prélude à cet événement, *Enquête* fait une brève fiche technique des joueurs qui composent l'équipe. Ils sont 24 dont deux locaux. Les expatriés évoluent en championnats amateurs (des divisions inférieures au Pro D2), sauf un. Voici la première partie.

— PAR KHADY FAYE

Steeve Sargos, capitaine



Âge : 33 ans
Club : Saint Jean
Taille : 1m83
Poste : 15 arrière

Mouhamadou Diarra



Âge : 29 ans
Club : Montauban
Taille : 1m74
Poids : 85 kg
Poste : ¾ L ou centre

Youssef Dramé



Âge : 32 ans
Club : Nice
Taille : 1m80
Poids : 95 kg
Poste : ¾ L

Sam Ciré



Âge : 25 ans
Club : Bellegarde
Taille : 1m83
Poids : 115
Poste : Talonneur

Abobakary Signaté



Âge : 26 ans
Club : Drancy
Taille : 1m80
Poids : 100 kg
Poste : 3^e ligne

Babacar Diouf



Âge : 27 ans
Club : Yoff (Sénégal)
Taille : 1m80
Poids : 108 kg
Poste : 1^e ligne pilier

Biram Victor Samb



Âge : 32 ans
Club : Soustons
Taille : 1m80
Poids : 85 kg
Poste : ¾

Demba Kane



Âge : 23 ans
Club : Ortez
Taille : 1m79
Poids : 71 kg
Poste : Demi-mêlé 9

Makhtar Sougoufara



Âge : 22 ans
Club : Massy (Pro D2, France)
Taille : 1m95
Poids : 105 kg
Poste : 2^e ligne

Deux joueurs locaux ont été sélectionnés pour prendre part à la compétition. Il s'agit du sociétaire de Yoff RC, Babacar Diouf, et du champion du Sénégal avec Jambars, Séga Thiandoum. "Le fait qu'on m'a sélectionné montre que le rugby local évolue", a déclaré le pilier des Lions, Séga Thiandoum. Pour sa part, il compte persévérer dans le travail.

Le Sénégal va abriter le tournoi de l'Africa cup du groupe B qui se tient du 11 au 15 juin. Outre le Sénégal, les trois autres équipes devant prendre part à ce tournoi sont la Namibie, la Tunisie et le Botswana. Le vainqueur de ce groupe sera qualifié à la phase finale et jouera la qualification finale en compagnie des trois premières équipes du groupe A composé de l'Ouganda, du Zimbabwe, de Madagascar et du Kenya. ■

Abdoulaye Bâ



Âge : 30 ans
Club : Gennevilliers
Taille : 1m92
Poids : 116 kg
Poste : 3^e ligne

Ousmane Ndiaye



Âge : 25 ans
Club : Fcsr Rumilly
Taille : 1m86
Poids : ???
Poste : 1^e ligne

Aurélien Tessier



Âge : 24 ans
Club : Rugby Club Six-Four
Taille : 1m78
Poids : 108 kg
Poste : Talonneur

Séga Thiandoum (Biggy)



Âge : 27 ans
Club : Jambars (Sénégal)
Taille : 1m85
Poids : 117 kg
Poste : 1^{ère} ligne pilier gauche et droit

BRÈVES

NEWCASTLE

Cissé sur le départ ?

Courtsé par l'Anzhi Makhachkala, Papiss Cissé se montrerait désireux de quitter Newcastle. Les envies de départ de l'attaquant sénégalais, buteur puis malheureux ce week-end en sélection, viennent d'être renforcées par un nouvel élément à prendre en considération : le futur maillot du club anglais, qui arborera la société Wonga comme nouveau sponsor. Spécialisée dans les prêts financiers à court terme avec des taux d'intérêts élevés, la firme possède des activités qui ne sont pas en accord avec les valeurs éthiques et religieuses de Papiss Cissé, musulman pratiquant (l'Islam prohibe les taux d'intérêts). La signature du contrat entre Newcastle et Wonga l'automne dernier avait déjà suscité quelques polémiques. Hatem Ben Arfa et l'Ivoirien Cheick Tioté émettant également quelques réserves à l'idée de porter ce maillot. Mais l'heure est désormais à l'urgence pour les dirigeants des Magpies puisque le sponsor sera présent sur la nouvelle tunique du club dans quelques semaines seulement. Des pourparlers ont donc été ouverts avec le Sénégalais. Reste à savoir si Newcastle préférera sacrifier son buteur ou son juteur partenaire. A moins qu'un compromis ne soit trouvé. L'attaquant pourrait être autorisé à porter le maillot sans sponsor. (AFRIF-FOOT.COM)

FRANCE

Lille compte sur Souaré pour remplacer Digne

Très courtisé par le PSG, Lucas Digne, le latéral gauche du LOSC, pourrait quitter le Nord. Si jamais l'international espoir pliait bagages, l'Équipe croit savoir que les Dogues ne combleraient pas le départ de Digne. Il confierait le poste vacant à Pape Ndiaye Souaré (21 ans). Le défenseur international sénégalais avait été prêté à Reims la saison écoulée.

US GORÉE

Abdoulaye Ndiaye remplace Cheikh Fall sur le banc

Le directeur technique de Niary Tally, Abdoulaye Ndiaye, a été nommé, lundi, entraîneur de l'Us Gorée, 15^e et avant dernière de Ligue 1 de football, a annoncé à l'APS, Mbaye Mbow, président de la section de football du club. "La décision a été prise aujourd'hui (lundi) de mettre Abdoulaye Ndiaye sur le banc de notre équipe, dans notre quête de maintien dans l'élite", a expliqué le responsable fédéral. Battue (0-3) dimanche par la lanterne rouge, le Guédiawaye FC, l'Us Gorée (17 points) est plus que jamais menacée de relégation en Ligue 2 sénégalaise. "Nous avons décidé qu'il est temps de changer les choses, à une dizaine de journées de la fin du championnat", a indiqué Mbaye Mbow, ajoutant que l'Us Gorée, qui est encore en course en Coupe de la Ligue, va jouer cette compétition à fond. L'Us Gorée sera opposée à l'équipe de Niary Tally en demi-finale. Entraîneur de Niary Tally qu'il dirigeait depuis deux saisons, Abdoulaye Ndiaye a cédé sa place sur le banc, le 24 mai dernier, à Amadou Lamine Seck dit Imam pour devenir directeur technique. Cheikh Fall dirigeait l'équipe depuis le début de la saison.